

SPVAL RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

SPVal Société
Pédagogique
Valaisanne



Membre du

SER

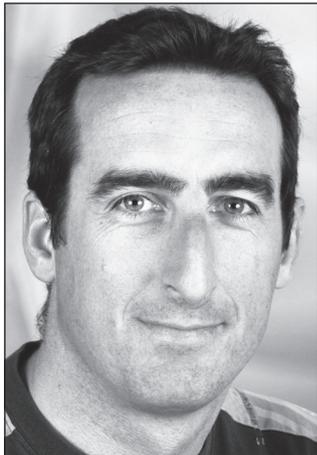
SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3	DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL	20
RELATION AVEC LA FAITIÈRE ROMANDE		Commission des moyens d'enseignement	20
Syndicat des Enseignants Romands (SER)	4	Commission de l'évaluation et des examens	20
RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS		Groupe opérationnel L2-L3	21
PARTENAIRES	6	Conseil de direction de la HEP-VS	21
Fédération des Magistrats,		Conseil paritaire de la formation continue	22
des Enseignants et du Personnel		Commission Accueil-Formation-Intégration	23
de l'Etat du Valais (FMEP)	6	Conseil de rédaction de « Résonances »	23
Caisse de Prévoyance		Commission cantonale d'éducation routière	24
de l'Etat du Valais (CPVAL)	8	Commission de la prophylaxie dentaire	25
COMITÉ CANTONAL	9	Commissions de branches	25
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	12	DISTRICTS	29
COMMISSIONS PERMANENTES	13	Monthey	29
Commission Pédagogique (CP)	13	St-Maurice	29
Commission des Intérêts Matériels (CIM)	14	Martigny	29
AUTRES COMMISSIONS	15	Entremont	30
Commission Cycle 1	15	Conthey	30
Commission Cycle 2	15	Hérens	30
Commission AC&M	16	Sion	31
Commission Culturelle	16	Sierre	31
Commission des Praticiens Formateurs	18	REMERCIEMENTS ET HOMMAGE	33
SOUS-ASSOCIATION	19	RETOUR EN IMAGES SUR LE JUBILÉ	
Section AMES / SPVal	19	DE LA SPVAL	34
		GLOSSAIRE	35

Les photos de la couverture évoquent l'événement du jubilé de la SPVal

Les illustrations des pages 3, 8, 21 et 22 ont été réalisées par Igor Paratte.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Olivier Solioz, Président de la SPVal

Pour ce mot d'introduction du rapport d'activité, j'ai choisi de me concentrer sur deux éléments de la vie de la **Société Pédagogique Valaisanne**. En parcourant le rapport d'activité, vous trouverez le détail de toutes nos actions menées l'année dernière.

Début 2018, la SPVal a transmis ses vœux d'espoir en lien avec le futur des élèves de l'école valaisanne :

« Quand l'enfant rit
dans le jardin,

Le vent oublie
tous ses tourments.

Quand l'enfant rêve
au jour prochain,

Le temps s'arrête
un court instant.

Le soleil alors résonne
de mille mots cachés. »

J'espère qu'à de nombreuses reprises, un large sourire ou des étincelles dans le regard des enfants ont ensoleillé une journée de classe pour de nombreux collègues. En parallèle, je suis confiant et j'affirme que les mots bienveillants de l'enseignant ont illuminé le visage de ses élèves.

Pour continuer l'année, le fil rouge de la SPVal, en dehors des dossiers habituels, a été la préparation de ses 50 ans.

Fêter le jubilé de son association constitue un honneur et un défi pour son comité et son président.

A l'automne, l'anniversaire s'est décliné sur trois axes :

- un stand à la Foire du Valais, avec le titre d'invité d'honneur,
- un cadeau personnel pour chaque membre,
- un journal commémorant cinquante années de vie associative.

Le soutien, l'échange et la communication entre collègues représentent un levier inestimable et facilitateur dans la vie d'un enseignant. En cas de doute ou de questionnement, je suis là pour vous conseiller, vous assister et défendre vos intérêts ainsi que ceux de vos élèves et de l'école dans son ensemble.



RELATION AVEC LA FAÎTIÈRE ROMANDE

www.le-ser.ch

4

Syndicat des Enseignants Romands (SER)

Président : Samuel Rohrbach

Secrétaire général : Jean-Marc Haller

Rédactrice en chef Educateur :
Nicole Rohrbach

Représentant SPVal au CoSER :
Olivier Solioz

Délégués SPVal à l'AD : 18

Auteur du rapport : Olivier Solioz

Quotidien du SER

Samuel Rohrbach a confirmé qu'il était l'homme de la situation au poste de président. Son énergie et ses engagements en faveur de l'école romande sont reconnus dans toute la Suisse. Il multiplie les séances avec les partenaires pédagogiques, associatifs et politiques.

Le SER s'implique dans de nombreux dossiers romands, nationaux et internationaux. Ses prises de position sont partagées avec les collègues de LCH ainsi qu'avec d'autres syndicats. Les interactions avec la CIIP et la CDIP sont hebdomadaires.

Le nerf de la guerre reste néanmoins le financement de la structure du SER. Le départ de la SPV a eu des effets sur le budget qui est étroitement lié au nombre de membres inscrits dans les associations cantonales. Le CoSER ainsi que la commission de gestion examinent et mettent en place différentes mesures pour équilibrer les comptes.

Un travail conséquent est réalisé au secrétariat de Martigny malgré la diminution des moyens à disposition. Il en va de même pour l'équipe rédactionnelle de l'Éducateur qui tourne à flux tendu.

La nouvelle *Section SER*, ouverte à toute personne active professionnellement dans le domaine de l'éducation et ne pouvant pas intégrer une association cantonale, admet des membres individuels. Elle pourra être représentée lors des futures AD.

Le *SER'info* transmet régulièrement les informations importantes des dossiers traités. Il annonce les manifestations du SER et propose des actions spéciales.

Activités 2018

11^e Journée de l'Enseignement Spécialisé (JES)

Le 31 janvier, la JES a réuni à Fribourg plus de 330 professionnels de l'enseignement autour de la thématique « **Elève d'aujourd'hui, professionnel de demain! De l'inclusion scolaire à l'intégration professionnelle. Utopie ou réalité?** ».

L'organisation a proposé aux participants des conférences plénières ainsi que des ateliers-débats. Les dessins de Caro ont pimenté la journée de touches humoristiques.

Enquête sur la santé des enseignants

Les résultats de l'enquête ont eu un écho dans les différents cantons. Des partenaires institutionnels comme la CIIP et la CLACESO ont repris cette thé-

Mercredi
31 janvier 2018
Université de Fribourg
de 9h30 à 16h15

11^e JOURNÉE SER
DE L'ENSEIGNEMENT
SPÉCIALISÉ

ÉLÈVE D'AUJOURD'HUI,
PROFESSIONNEL DE DEMAIN!
DE L'INCLUSION SCOLAIRE À L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

UTOPIE
OU
RÉALITÉ?

Avenir
PROFESSIONNEL

6 interventions en plénière - 12 conférences-débats

Informations et inscription: www.jes-ser.ch
Délai au 15 décembre 2017

SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS

matique dans leurs actions liées à la gestion RH des enseignants.

Enquête sur le temps de travail

En février 2018, le SER a lancé son enquête sur le temps de travail des enseignants. Elle s'étend sur une année et s'adresse aux membres affiliés ainsi qu'à des associations partenaires du projet. Les différents items du questionnaire vont permettre d'analyser les champs d'activités des enseignants pour chacun des niveaux scolaires. Une exploitation cantonale des résultats permettra aux membres d'entrer en discussion avec leur Département.

43^e Congrès du SER et AD de printemps

Les 25 et 26 mai, le Congrès et l'AD de printemps ont réuni de nombreux délégués du SER à Fribourg.

Les points traditionnels de l'AD ont été traités au début de la soirée du vendredi. Un repas a suivi permettant aux participants d'échanger avant de passer la nuit sur place.

Le samedi matin, après une visite de la ville pour les lève-tôt, de nouvelles personnes ont rejoint les rangs des congressistes. L'affiche du jour plantait le décor autour de son titre: «**Numérique, santé, marchandisation... des enjeux pour tous, les défis du SER!**»



Quatre thématiques ont été débattues.

- Comment assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie?
- Le PER est évolutif, quelles sont les priorités à promouvoir?
- Marchandisation de l'école: quel équilibre pour une école publique de qualité?
- Quelle place pour les MITIC dans les écoles?

Les participants ont adopté quatre résolutions autour de ces thématiques.

Assises Romandes de l'Education (ARE)



Le 22 septembre, l'UNIL a accueilli, en ses murs, les participants aux ARE. La thématique choisie «**Laïc, le hic? La place du fait religieux à l'école en débat**» a fait l'objet de présentations et d'échanges constructifs tenant compte des sensibilités régionales romandes.

Semaine Romande de la Lecture

Cette manifestation s'est déroulée du 5 au 9 novembre autour du thème «**Lecture c'est fini? Lectures infinies...**». A travers différentes activités, les enseignants et les élèves ont expérimenté des situations où «**Lire est un désir**».



AD SER

Lors de l'Assemblée du 1^{er} décembre à Neuchâtel, les délégués ont validé le passage à une seule AD par année dès 2019. Elle se déroulera au printemps dans le canton de son président. Une résolution sur la formation initiale a été adoptée. D'autres échanges ont porté sur la création d'une faïtière suisse des enseignants, sur l'initiative des multinationales responsables ainsi que sur le projet d'un profil de qualité pour les écoles.

Code de déontologie

Le nouveau Code de déontologie a été validé. Les modifications apportées à la mise en page le rendent plus dynamique. Il a

été transmis aux membres par le biais de l'Educateur de novembre.

Dossiers romands du SER et de la CIIP

La Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique, basée à Neuchâtel, et le SER échangent régulièrement autour des sujets issus de l'actualité scolaire romande et suisse. La formation initiale des enseignants, la place du numérique à l'école et dans le PER, la santé des enseignants, la marchandisation (ou publicité) dans les ouvrages scolaires et les nouveaux moyens d'enseignement sont une partie des dossiers travaillés par le CoSER.

Les deux grands chantiers en cours concernent les moyens de français et de mathématiques. Le travail des représentants du SER dans les commissions permanentes et dans les groupes de validation revêt une grande importance.

Le fonctionnement «politique» de la CIIP prend du temps avant de déboucher sur des décisions. Le consensus est toujours recherché. Il en va de même pour les parties dévolues à l'autonomie cantonale.

Les messages de l'Educateur

La revue du SER continue de développer ses dossiers pédagogiques et syndicaux. Les articles valaisans paraissent dans les pages finales.

L'articulation et la parution du numéro spécial et du hors-série font l'objet de discussions.

Pour accéder aux contenus numériques de l'Educateur, les membres doivent envoyer une demande d'identifiant au secrétariat du SER.

Des synergies sont développées avec la revue *ECOLE romande* axée sur les activités en AC&M, en AV et en musique.

RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

www.fmep.ch

6

Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais (FMEP)

Présidente : Marylène Volpi Fournier
Directeur : Urs Zenhäusern

Représentants SPVal
Comité Directeur : Olivier Solioz
Comité Fédératif : Paulette Piantini
jusqu'en juin 2018, puis Gaétan Bruchez

Délégués SPVal à l'AD : 81

Auteur du rapport : Olivier Solioz

Comité Directeur

Le Comité Directeur s'est réuni à dix reprises. Il est composé de la Présidente, du Directeur, de la Secrétaire de la FMEP ainsi que de six délégués représentants d'associations : Olivier Solioz, Olivier Glassey, Maria Ruberti Fugazza, David Rey, Alexandra Knubel et Albert Stalder qui a été officiellement remplacé par Nicolas Beytrison lors de l'AD du 27 octobre.

Les dossiers communs à tous les employés de l'Etat sont travaillés et les décisions stratégiques sont prises. Les demandes de protection juridique pour les membres sont examinées.

Comité Fédératif

Le Comité Fédératif s'est réuni à cinq reprises. Pour la SPVal, Olivier Solioz et Paulette Piantini y ont siégé. Cette dernière a cédé sa place à Gaétan Bruchez depuis la rentrée scolaire.

Les treize associations de la FMEP y sont représentées par une ou deux personnes. De ce fait, tous les corps de métiers de l'Etat ont un porte-parole qui transmet les revendications. Les

dossiers soumis par le Comité Directeur sont discutés et des décisions formelles sont prises.

Direction, secrétariat et fonctionnement

Urs Zenhäusern, Directeur, et Patricia Juillard, Secrétaire, œuvrent au quotidien pour la FMEP. Viviane Gay-Balmaz seconde Patricia pour les tâches administratives. Les relations avec les membres, les associations et les services de l'Etat sont une source de travail conséquent.

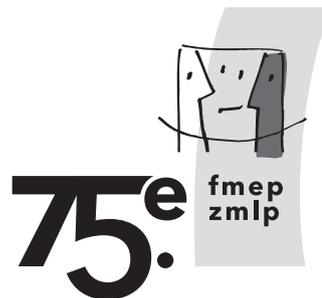
AD FMEP et 75^e anniversaire

Pour marquer son anniversaire, la FMEP a organisé, le samedi 27 octobre, son Assemblée des Délégués à Loèche-les-Bains. Durant ce week-end, les participants ont pu bénéficier d'activités locales à un prix préférentiel. La Présidente, Marylène Volpi Fournier, a présenté les travaux de la fédération pour défendre les intérêts de ses membres ainsi que les dossiers de la politique du personnel, du budget de l'Etat, de CPVAL et du fond de secours. Elle a souligné sa satisfaction de voir le gouvernement endosser ses responsabilités.

Lors de la partie officielle, le Conseil d'Etat in corpore a été reçu. La Présidente du Gouvernement, Mme Esther Waeber-Kalbermatten, a transmis le message officiel au nom de ses quatre collègues.

Les questions au Chef des finances, M. Roberto Schmidt, et à celui de l'économie et de la formation, M. Christophe Darbellay, ont été posées sous la forme d'une interview bilingue menée par le journaliste Luzius Theler.

Les délégués ont reçu en cadeau une bouteille de vin du Domaine de l'Etat du Valais.



Situation et effectif des membres

Les associations doivent toujours effectuer un travail de prospection auprès des nouveaux employés afin de leur présenter les avantages d'être affiliés à leur association professionnelle et, de ce fait, à la FMEP.

Pour la SPVal, le travail des responsables de districts, des personnes de contact dans les écoles et de l'Administratrice est très important au début de chaque année scolaire afin d'actualiser la liste des membres. Il faut cependant attendre le mois de novembre pour retrouver une situation claire.

Communication et avantages

Le dépliant *Point de la situation* et le site de la FMEP permettent de mettre en lumière les dossiers traités au profit de l'ensemble des membres. Pour recevoir les dernières informations de la FMEP, il suffit de s'abonner à la newsletter.

Les membres bénéficient de rabais auprès de vingt partenaires.



Budget de l'Etat et salaire des employés

La FMEP s'engage activement pour conserver et défendre les conditions salariales du personnel de l'Etat. Elle agit auprès des différents services afin de compenser les mesures d'économies et de restrictions sur le personnel. Aux groupes politiques, elle donne les explications nécessaires pour contrer les démarches de propositions restrictives émises par certains députés.

Tout est mis en œuvre pour compenser les effets de l'introduction du coefficient de 0.6. Les négociations avec l'employeur demandent qu'une enveloppe globale soit attribuée aux départements permettant ainsi une gestion centrale des effectifs, sans passer par une validation «poste à poste» au Grand Conseil. L'Etat doit compenser les sous-effectifs dans certains domaines de son administration et s'adapter à la croissance de la population valaisanne.

Rencontres avec les Conseillers d'Etat

La FMEP a rencontré à plusieurs reprises le Conseil d'Etat lors des séances avec les partenaires sociaux. Comme coordinatrice, elle a un rôle important à jouer dans l'avancée des dossiers et dans les révisions des règlements ou lois. Elle œuvre surtout dans le cadre de la délégation permanente

pour le personnel dans laquelle le Conseil d'Etat est représenté par MM. Schmidt, Darbellay et Favre.

Commission des enseignants

Les représentants de toutes les associations d'enseignants collaborent sur les différents dossiers de la scolarité valaisanne. Olivier Solioz en assure la présidence. Cette commission s'est positionnée sur les modifications de l'ordonnance des primes de fidélité, sur la couverture accidents en cas de faute grave, sur la pétition demandant des bons scolaires pour le libre choix de l'école, sur le questionnaire du service de la mobilité...

Un dossier permanent concerne le renforcement des ressources RH directement liées à la gestion du personnel enseignant de l'école obligatoire.

La commission salue l'introduction d'une assistance juridique de l'Etat pour les enseignants. Le règlement ainsi que le document de signalement ont été transmis aux collaborateurs. Dans certaines situations, les directions d'école doivent encourager les enseignants à recourir à ce service en utilisant le formulaire ad hoc.

Situation et avenir de CPVAL

Les démarches en vue de la création des deux Caisses de pension ont bien progressé pendant cette année. Marylène Volpi Fournier et Olivier Glassey ont défendu toutes les mesures d'accompagnement envisagées par la FMEP.

Le Grand Conseil a adopté cette nouvelle loi en première lecture. Le budget nécessaire s'élève à 1,6 milliard sur 20 ans. Il permet de régler la dette de l'Etat et de financer les nouvelles structures. Les efforts seront répartis entre l'employeur et les employés.

L'entrée en vigueur du changement du taux de conversion est fixée au 1^{er} septembre 2020.

CPVAL reste l'interlocuteur privilégié des nombreux enseignants concernés par une future retraite. Elle se doit de tenir à jour la situation personnelle de prévoyance de chacun.



La FMEP a célébré son 75^e anniversaire lors de son Assemblée des Délégués.

Caisse de Prévoyance de l'Etat du Valais (CPVAL)

Président: David Théoduloz

Directeur: Patrice Vernier

Auteur du rapport: Patrice Vernier

Un résultat de gestion de fortune difficile mais encore bien limité en regard des performances boursières

Compte tenu des conditions macroéconomiques, financières et géopolitiques très tendues qui ont prévalu durant tout l'exercice sur l'ensemble des places boursières, CPVAL n'aura pas réussi à réaliser pour l'année écoulée une performance positive. C'est finalement avec un résultat de - 3,4% que 2018 aura été clôturé. Ce résultat négatif, le troisième en quinze ans, ne doit pas occulter l'objectif à long terme de performance de la Caisse qui est d'atteindre 3,25% par année.

Compte tenu de ce résultat et des contraintes actuarielles et de gestion de la Caisse, les capitaux d'épargne des assurés bénéficieront d'une rémunération de 1% au terme de l'année 2018. Même avec une légère reprise de l'inflation, ce niveau de rémunération est parfaitement en ligne avec les hypothèses du plan de prévoyance et permet de poursuivre les objectifs fixés.

Une situation financière en ligne avec le plan de financement de la Caisse

Malgré l'environnement difficile, l'organe paritaire a décidé à fin décembre 2018 – dans une perspective à long terme prudentielle – de maintenir le taux technique de la Caisse à 3% avec une augmentation de la provision pour l'abaisser à 2,5%. Cela signifie que les engagements liés

aux rentes prennent en considération des rendements plus en phase avec les réalités financières. Sur la base de ces résultats, le degré de couverture de la Caisse (rapport entre la fortune de la Caisse et les engagements) s'est réduit pour repasser sous la barre des 80% à 77,7%. Pour rappel, les dispositions légales fédérales ont prévu pour les Caisses publiques en capitalisation partielle, comme c'est le cas pour CPVAL, d'atteindre l'objectif de 80% d'ici 2051.

Cet exercice pénible a entamé la réserve de fluctuation de valeur d'environ CHF 200 mios, ceci dans une optique d'équilibrer et lisser les résultats en cas d'exercices boursiers difficiles comme ce fut le cas cette année. Le déficit garanti par l'Etat s'est, quant à lui, accru d'environ CHF 75 mios.

Il faut toutefois relever que la situation financière de CPVAL reste toujours bien équilibrée et en ligne avec le chemin de financement prévu pour les prochaines années à venir. Son cash-flow de prévoyance est encore excédentaire et ses provisions permettent de faire face à court terme aussi bien à la longévité qu'à l'augmentation de l'espérance de vie.

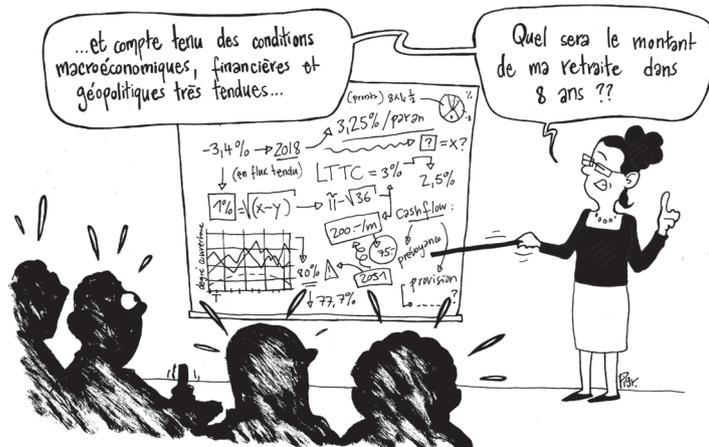
Examen de la prévoyance professionnelle de la fonction publique

CPVAL a beaucoup travaillé sur la préparation de la future réforme structurelle de la Caisse. Les organes dirigeants ont traité divers

thèmes, tels que l'adaptation des logiciels informatiques de gestion des assurés, la scission des actifs mobiliers et immobiliers de la Caisse en deux portefeuilles distincts, la problématique de la garantie statique, la réflexion sur les futurs règlements des deux Caisses de pension et la mise en place de l'organisation et du fonctionnement des organes des Caisses respectives. Le Comité a également décidé que pour l'instant, ainsi que cela avait été annoncé dans les diverses lettres d'information adressées aux assurés, CPVAL maintiendra les paramètres actuels inchangés en 2019.

Le Comité de la Caisse répète son engagement, ainsi qu'il l'avait déjà exprimé tout au long de l'année dernière, qu'un délai suffisant entre la communication et l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions sera respecté. De cette manière, les personnes, spécialement celles se trouvant déjà en âge de retraite (dès 58 ans), pourront obtenir les renseignements sur leur situation personnelle et prendre leurs dispositions dans le respect des délais de résiliation.

Il était important pour CPVAL de consolider son effort de transparence et d'information. 2018 aura été une année où l'informa-



tion vis-à-vis de ses assurés était importante de façon à leur permettre de comprendre les enjeux et les solutions qui ont été décidées en décembre.

D'un point de vue prévoyance, les cotisations encaissées se sont montées à environ CHF 215 mios pour quelque 11'700 assurés actifs et les prestations payées ont atteint environ CHF 210 mios pour environ 6'000 pensionnés. Le cash-flow de prévoyance (cotisations et apports de libre passage moins les prestations et les

versements de libre passage) est encore resté positif cette année.

L'administration CPVAL

Avec un effectif de 10 personnes représentant 8,8 unités complètes, CPVAL gère les engagements de plus de 17'000 assurés (CHF 5,4 mias), une fortune de CHF 4,1 mias et un parc immobilier de CHF 323 mios. Cette gestion occasionne un coût annuel par assuré d'environ CHF 150.- (Coût qui se situe clairement en-dessous de la moyenne suisse).

Pour conclure, CPVAL recommande de consulter régulièrement son site internet qui offre en permanence les dernières informations relatives à la prévoyance, à la gestion de fortune ou encore à son parc immobilier et qui permet également de procéder à des simulations après achat et versements anticipés sur les prestations de retraite.

Un tout grand MERCI aux collaborateurs de la Caisse pour leur travail et leur engagement vis-à-vis des assurés.

COMITÉ CANTONAL

Comité cantonal

Président: Olivier Solioz
Rue des Forges 3 - 1957 Ardon
Natel 079 286 67 90
E-Mail: solioz.os@netplus.ch
presidence@spval.ch

Monthey Marie-Christine Dussez
Route des Vernaz 28 - 1874 Champéry
Natel 079 613 71 37
E-Mail: mc.dussez@bluewin.ch

St-Maurice Claudine Rey-Bellet
Passage du Salentin 8
1890 Saint-Maurice
Natel 076 321 56 58
E-Mail: claureyb@gmail.com

Martigny Séverine Damay Reuse
Rue des Valérianes 12 - 1920 Martigny
Natel 079 771 83 11
E-Mail: damayreuse@yahoo.fr

Entremont Nathalie Wiget
Chemin de Closet 15 - 1947 Versegères
Natel 078 634 47 45
E-Mail: kurthugo1901@gmail.com

Conthey Anny Dayer
Route du Simplon 15 - 1957 Ardon
Natel 079 793 18 75
E-Mail: annydayer@gmail.com

Hérens *Jusqu'en juin 2018:* Paulette Piantini
Dès août 2018: Gaétan Bruchez
Rue des Farquet 47 - 1920 Martigny
Natel 079 265 61 93
E-Mail: gaetan11@yahoo.fr

Sion Dorothee Nanchen
Chemin de Balavaud 17 - 1963 Vétroz
Natel 078 748 26 16
E-Mail: doro.n@gmx.ch

Sierre Elisabeth Coquoz
Rue du Chemin-de-Fer 48
1958 St-Léonard
Natel 079 785 42 22
E-Mail: ej.coquoz@st-leonard.ch

Administratrice: Anne-Marie Mesiano
Ch. des Brises 22 - 1958 Uvrier
Natel 079 297 53 46
E-Mail: spval@bluewin.ch



Le Comité Cantonal

Le CC a continué son travail de marathonien tout au long de cette année. Les séances mensuelles et les échanges par voie électronique ont permis de coordonner les retours des districts, des membres du CC, de l'Administratrice et du Président.

Un changement de représentant au CC s'est opéré pour le district d'Hérens: Gaétan Bruchez a remplacé Paulette Piantini qui a souhaité se consacrer entièrement à l'enseignement.

La communication, l'information et la gestion

Les huit bulletins d'informations aux membres présentent l'avancement des dossiers et font périodiquement le point de la situation. Ils sont le lien direct de la SPVal avec ses membres.

Le site de la SPVal reste le vecteur officiel pour les autres informations, les documents et les prises de position transmises au DEF

Les personnes de contact dans les centres scolaires, désignées par les comités de districts, sont les relais de la SPVal auprès de leurs collègues.

La liste des membres est actualisée durant le premier trimestre de chaque année scolaire. Elle permet de cibler la transmission des informations aux groupes concernés. Les nouveaux enseignants ainsi que les collègues qui reprennent leur activité, après un congé non payé ou une prolongation d'un congé maternité, doivent également y figurer. Cela permet à l'Administratrice d'effectuer les démarches nécessaires pour que ces personnes soient membres de la SPVal, de la FMEP et du SER.

Pour faciliter la tâche de tous, un travail rigoureux et dans les délais est nécessaire à l'établis-

sement d'un dossier numérique complet. Une collaboration étroite est indispensable entre les personnes de contact, les comités de districts et l'Administratrice de la SPVal.

L'année scolaire 2018 sous la loupe

- Le retour à une situation « normale » des dotations pour les études dirigées est un pas vers un meilleur encadrement des élèves en difficulté.
- L'augmentation à six séances de la « consultation sociale pour les enseignants » répond à un besoin du terrain. Une formation RH et du temps supplémentaire alloué aux directions est également nécessaire pour une gestion humaniste du personnel.
- La correction des futurs plans de scolarité par le Conseil d'Etat a induit des confusions. La décision d'avancer les vacances d'automne dès 2019 n'est pas satisfaisante.
- La participation au GT de l'AVDEP sur les tâches à domicile a permis à la SPVal et à l'AVECO de donner des indications sur la faisabilité de l'enquête prévue.
- Les formations obligatoires en 1H-2H ont débouché sur des recommandations pour l'apprentissage de l'écriture au Cycle 1.
- La formation obligatoire autour des PPI (Projet Pédagogique Individualisé) a retenu toute l'attention des enseignants spécialisés.
- Les *Thymio Test Days* et la présentation des nouveautés de *VS:explore-it* ont enrichi les outils numériques de la classe et proposé des moyens motivants pour les élèves.
- Le renouvellement des représentants SPVal dans les COBRA Arts et MSN ainsi qu'à la Semaine Romande de la Lecture du SER est effectué.
- La limite de l'assurance perte de gains à 405 jours peut s'avérer trop courte dans certaines

situations. Le contrat collectif FMEP / CSS permet de prolonger l'assurance jusqu'à 730 jours, à prix réduit.

- La collaboration à la campagne *L'Education donne de la Force* permettra aux directions qui le souhaitent de publier une page récapitulative des huit piliers éducatifs dans les agendas scolaires des élèves.
- La nouvelle carte de membre qui donne accès à des rabais intéressants a été distribuée en décembre.
- Les médiateurs scolaires sont toujours plus sollicités et le temps leur manque pour répondre aux nombreuses demandes.
- Les appels à l'augmentation des dotations des spécialistes des CDTEA ont finalement été entendus. Aux 6 postes initialement prévus au budget par le SCJ, s'ajoutent les 10 postes supplémentaires décidés par le Grand Conseil en décembre. Ces 16 nouveaux EPT devraient permettre une meilleure gestion des besoins répertoriés.

Les relations avec le DEF et le SE

A plusieurs reprises, le Président de la SPVal a rencontré les représentants du DEF et du SE pour approfondir des dossiers ou régler certaines problématiques:

- refonte de la brochure *Famille-Ecole*;
- gestion du guichet unique;
- dotation pour la médiation scolaire;
- gestion des RH et relations avec les enseignants par les directions;
- accompagnement de collègues en situation particulière;
- protection de la personnalité pour les enseignants;
- vérification de la recommandation pour le contenu de la pharmacie scolaire;
- suivi des résolutions de l'AD SPVal du 9 juin 2018;
- *BibNum* SPVal en lien avec

le projet d'une future bibliothèque numérique de l'Etat.

La SPVal, par l'intermédiaire de son Président et des membres du Comité Cantonal, est toujours à disposition pour participer à des séances de travail. Cependant, l'avancée des dossiers n'est pas de sa compétence ou de sa responsabilité.

Les consultations de l'année

La SPVal a été sollicitée par différents projets mis en consultation par l'Etat dans les domaines suivants:

- La future directive concernant les duos pédagogiques;
- Le cadre de l'appui pédagogique renforcé aux Cycles 1, 2 et 3;
- L'augmentation du temps scolaire en 1H et 2H;
- Les modifications de la couverture accidents en cas de faute de l'employé;
- Les modifications de l'ordonnance concernant la reconnaissance de la fidélité, de la formation de base et des départs à la retraite.

Les prises de position soulignant les points de friction et proposant des modifications ont été transmises à qui de droit.

L'Assemblée des Délégués

Lors de l'AD SPVal du 9 juin 2018 à Ayent, les délégués ont pu s'adresser directement aux autorités présentes.

Lors de son intervention, M. Christophe Darbellay a repris les nombreux points en y apportant des éléments de réponse.

Lors de cette AD, les délégués ont voté deux résolutions:

- Pour une prise en charge efficace suite au signalement au guichet unique
- Enseignants-Ressources pour la gestion des élèves en grande difficulté de comportement

A la fin juin et dès la mi-août, certains sujets ont été repris avec le SE.

En novembre, le Département répondait favorablement aux revendications. Toutefois, il faudra encore un peu de temps pour que tout puisse se concrétiser.

La résolution SPVal de 2017, demandant la suppression de l'énoncé «*En principe, le titulaire suit sa classe sur deux ans*», a été rédigée en motion parlementaire. Après un important travail de lobbying auprès des députés, le Grand Conseil n'a pas suivi les recommandations du DEF et a accepté le texte issu de la résolution SPVal par 61 oui, 46 non et 5 abstentions.

Le Conseil d'Etat a dix-huit mois pour exécuter cette décision.

50^e anniversaire de la SPVal

Le cadeau anniversaire

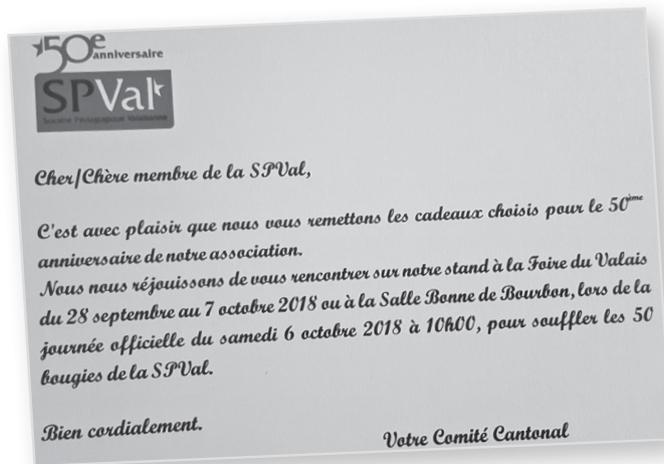
Les membres SPVal ont reçu personnellement un présent. Ils ont fait leur choix parmi une palette de bons émis par des librairies,

des salles de cinéma ou de spectacle répartis dans le canton. Une entrée à la Foire du Valais leur était également proposée.

La Foire du Valais

En qualité d'invitée d'honneur, la SPVal a été présente tout au long des 10 jours de la Foire. Pour accueillir et informer les visiteurs, toutes les commissions SPVal ont résumé leurs activités à l'aide de panneaux posés sur des chevalets réalisés par les élèves de Don Bosco.

Les passants pouvaient obtenir des renseignements, découvrir le journal du 50^{ème}, participer à un concours de notre partenaire Concordia ou passer un moment convivial sur le stand.



Rachel Germanier, lauréate du concours Concordia, et Anne-Marie Mesiano, Administratrice de la SPVal

Quelques rendez-vous attendaient les visiteurs :

- Samedi 29 septembre : journée créative en AC&M pour les enfants
- Mardi 2 octobre : journée AMES et enseignement spécialisé et soirée AMES avec un débat sur le thème : *L'école va-laisanne, une école qui intègre ?*
- Mercredi 3 octobre : journée créative en AC&M pour les enfants
- Samedi 6 octobre : journée officielle du 50^{ème}

Journée anniversaire de la SPVal
L'écrin de la salle Bonne de Bourbon a accueilli la partie officielle du jubilé.

M. Bernard Comby, ancien Chef de Département, a partagé ses souvenirs et ses expériences liés à la SPVal.

Le message du Département a été assuré par le Chef du Service

de l'enseignement, M. Jean-Philippe Lonfat. Son intervention a repris les grandes lignes des relations constructives qui ont été nouées en partenariat avec les associations d'enseignants.

La parole fut ensuite donnée à deux anciens Présidents, Jean-Claude Savoy et Didier Jacquier. Aux évocations de dossiers sérieux ont succédé des anecdotes humoristiques qui ont fait sourire deux autres anciens Présidents, Madeleine Raboud et Hubert Grenon.

Les faïtières, cantonale FMEP et romande SER, ont successivement apporté leurs bons vœux à la jubilaire par l'intermédiaire de Marylène Volpi Fournier et de Samuel Rohrbach.

Le discours officiel du Président en fonction, Olivier Solioz, a fait la part belle aux remerciements envers toutes les personnes qui ont œuvré, de près ou de loin, pendant ces cinquante années, pour et avec la SPVal.

La Chorale d'enfants, *L'Adonis de Chartrat*, a assuré le bouquet final avec une touche musicale et le traditionnel *Joyeux Anniversaire* repris par toute la salle.

Le journal

« *Coups d'œil dans le rétro* »

Ce journal, en édition unique, a été distribué à tous les membres ainsi qu'aux visiteurs du stand. Il est le témoin des principaux faits d'armes qui ont jalonné les 50 années d'existence de la SPVal et qui ont été relatés dans différentes rubriques :

- l'historique
- l'organisation
- les présidences successives
- les logos et le drapeau
- les dossiers ou les manifestations
- les témoignages

Des photographies, des coupures de journaux ainsi que des illustrations humoristiques tirées des rapports d'activité de la SPVal ont mis de la vie dans le journal.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Président de L'AD du 9 juin 2018 :
Christophe Dussex

Auteur du rapport : Christophe Dussex

L'Assemblée des délégués de la SPVal s'est déroulée à Ayent, le samedi 9 juin. Elle a été présidée, pour la deuxième fois (2005 et 2018), par Christophe Dussex.

Lors de la partie syndicale, les comptes bénéficiaires de 2017 ont été approuvés. Par contre, le budget 2019 prévoit une perte de quelques milliers de francs.

Après discussion et après avoir

apporté quelques modifications, les 156 délégués présents ont également accepté deux résolutions : « Pour un guichet unique efficace » et « Enseignants-Ressources pour la gestion des élèves en grande difficulté ».

Il est intéressant de souligner la qualité des débats. Pour cela, il faut absolument que le contenu des résolutions soit divulgué au plus vite afin que tous les districts, en particulier leurs délégués, puissent en discuter au préalable. Cela permettra, lors de l'assemblée, de simplifier les interventions et de pouvoir passer

au vote en toute connaissance de cause.

Au début de l'assemblée ordinaire, Christophe Dussex a illustré quelques éléments de la vie scolaire en prenant des exemples vécus et en y associant des personnes et des autorités. Cette partie sympathique a donné le ton aux débats et a permis à tous les orateurs et aux délégués de vivre une assemblée sereine et constructive.

M. Marco Aymon, Président de la Commune, a présenté Ayent et ses atouts touristiques. Il en a

profité pour saluer l'Association et lui offrir l'apéritif de fin. Les points habituels de l'ordre du jour ont été abordés. Lors la partie relative aux nominations statutaires, des remerciements ont été adressés aux personnes qui s'engagent et à celles qui se sont engagées pour la défense et les intérêts de la SPVal. Olivier Solioz, Président de la SPVal, a présenté les principales actions réalisées durant l'année, les éléments auxquels il faudra être attentif ainsi que les questions adressées au DEF.

Les différents orateurs ont relaté les faits importants de l'année écoulée; pour le SER, Samuel

Rohrbach, pour la FMEP, Marylène Volpi Fournier, et pour la CPVAL, Patrice Vernier.

Cette année, le Conseiller d'Etat, M. Christophe Darbellay, a entretenu l'Assemblée des travaux effectués et des projets futurs de son Département. Pour sa deuxième prestation face aux délégués, il a apporté un message démontrant la volonté d'écouter de la base, du suivi des dossiers et du souhait d'améliorer la situation tout en reconnaissant les limites budgétaires et les contraintes législatives. Malgré cela, il a rassuré les membres présents qui l'ont chaleureusement applaudi.

A la fin de l'Assemblée, les délégués, les membres des commissions, les invités et les membres du bureau ont pu partager l'apéritif en relevant la sérénité, la qualité et le bon esprit qui ont régné.

Au terme de ce rapport, je me permets de remercier les collègues d'Ayent et du district d'Hérens pour l'aide apportée à l'organisation de cette Assemblée des délégués. Grâce à eux, de bons moments d'échange et de discussion ont été partagés. Que les prochaines assemblées puissent se dérouler dans un même état d'esprit!

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission Pédagogique (CP)

Présidence:

Olivier Solioz,
Représentant du CC

Membres:

Christelle Schers, Monthey
Mélanie Salerno, St-Maurice
Anne Chardonnes, Martigny
Emilie Piatti, Entremont
Sarah Germanier, Conthey
Jocelyne Pralong, Hérens
Laure Varone, Sion
Marielle Savioz, Sierre

Auteur du rapport: Olivier Solioz

La Commission Pédagogique s'est réunie à quatre reprises pour travailler sur son mandat comportant cinq points:

- Répertorier les différentes interactions nécessaires et les aménagements favorisant le travail du titulaire, des enseignants et des différents

professionnels/spécialistes en charge des élèves;

- Encourager les échanges entre enseignants pour libérer du temps destiné à la coordination;
- Mettre en valeur les bonnes pratiques des collègues du terrain;
- Proposer un système d'accompagnement pour les enseignants;
- Collaborer aux actions mises en place dans le cadre du 50^e anniversaire de la SPVal.

Pour approfondir ces thématiques, un inventaire de mesures a été rédigé et des propositions ont été réalisées.

Lors des séances avec le SE, puis lors de l'AD SPVal, certaines propositions concrètes ont été transmises par Olivier Solioz aux différents partenaires.

Dossier des remplaçants

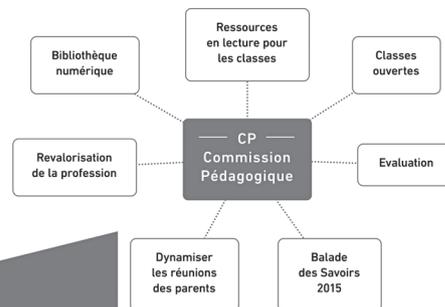
Une formation obligatoire a été

Commission Pédagogique

La Commission Pédagogique (CP) est une commission permanente. Elle travaille surtout sur mandat du Comité Cantonal.

Elle est constituée de 8 membres, représentant chacun un district, et d'un représentant du Comité Cantonal.

La CP s'est penchée sur des thèmes tels que :



demandée pour les non-porteurs d'un titre pédagogique, à l'image de l'introduction à la profession pour les jeunes enseignants.

Encadrement des classes

La commission propose l'attribution systématique des « périodes

classe» pour le Cycle 1. Ce temps permet un travail, en petit effectif, pour mieux cibler les aides et le soutien aux élèves.

Directions

Une augmentation de la dotation horaire attribuée aux directions semble nécessaire. La gestion des séances de réseaux, le suivi des séances de coordination, la gestion des différends «cas» d'élèves au comportement difficile ainsi que la gestion des ressources humaines sont de plus en plus chronophages.

Aide aux jeunes enseignants

Une sensibilisation à la collaboration et aux échanges dans les écoles est nécessaire. Le suivi et l'aide de la HEP-VS, dans le domaine de l'introduction à la profession, constituent un «service qualité» important et complémentaire aux formations continues.

Pendant la deuxième partie de l'année, la commission est intervenue en support de l'organisation pour le jubilé de la SPVal. Elle a apporté des éléments de réflexions sur la consultation du projet d'augmentation du temps de classe pour les 1H et 2H.

Commission des Intérêts Matériels (CIM)

Présidence:

Pierre-Alain Bénét, Monthey

Membres:

Paola Salerno, St-Maurice
Justine Panchaud, Martigny
Céline Gay, Entremont
Danièle Moretti, Conthey
Antoine Beytrison, Hérens
Jacques Lamon, Sion
Antonio Sabino, Sierre
Elisabeth Coquoz,
Représentante du CC

Auteur du rapport: Pierre-Alain Bénét

La CIM s'est réunie à quatre reprises durant le premier se-

mestre 2018 afin de répondre aux demandes du CC sur des sujets variés tels que CPVAL, le cahier des charges des enseignants et la participation aux travaux préparatoires du 50^e anniversaire de la SPVal.

Au sujet de CPVAL, la commission a pris connaissance de la décision du CE de former deux caisses. La première, fermée pour les enseignants engagés avant le 1.1.2012, s'éteindra automatiquement au départ du dernier bénéficiaire. La seconde, ouverte aux autres enseignants, sera créée prochainement. Les conditions de retraite seront à la baisse, car elles suivront le taux de conversion. Il ressort de ces aménagements que chaque enseignant devrait prendre contact avec CPVAL, dès 55 ans, pour connaître sa situation personnelle.

Pour le **cahier des charges** des enseignants, après relecture des différents fascicules, la CIM a relevé les constats suivants:

a) Titulaires (CHF 1440.-):

- revaloriser les enseignants non-titulaires qui travaillent dans plusieurs classes et qui participent à toutes les séances, y compris celles des réseaux ;
- revaloriser les enseignants de 8H qui ont un surcroît de travail important ;
- revaloriser les enseignants en duo qui remplacent le titulaire malade ou en congé ;
- offrir la possibilité aux enseignants de 1H-2H d'effectuer un plein temps.

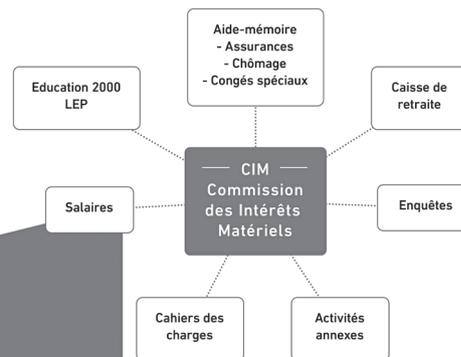
b) AC&M/AV: La commission a constaté plusieurs inégalités: l'impossibilité de travailler à plein temps, l'insécurité de l'emploi en fonction des effectifs et le non-remplacement en cas d'absence de moins d'une semaine.

Commission des Intérêts Matériels

La Commission des Intérêts Matériels (CIM) est une commission permanente. Elle travaille surtout sur mandat du Comité Cantonal.

Elle est constituée de 8 membres, représentant chacun un district, et d'un représentant du Comité Cantonal.

La CIM s'est penchée sur des thèmes tels que:



c) Médiateurs: Les intervenants manquent de temps sur le terrain, car la dotation d'une période pour 250 élèves du Cycle 2 est trop faible. En outre, il faudrait tenir compte de certains besoins spécifiques (intervention sur plusieurs centres scolaires et déplacement sur le temps dévolu aux entretiens) et ouvrir leur champ d'activité au Cycle 1.

Au chapitre des généralités, la CIM rappelle aux enseignants que la durée de la couverture maladie est de 405 jours. En cas de maladie prolongée, l'AI n'intervient qu'après 730 jours, pour autant que l'affiliation soit acceptée dans leurs services, ce qui laisse la personne sans revenu pendant 305 jours. La FMEP propose une assurance perte de gain à prix préférentiel.

Enfin, la commission a étudié les différents moyens de présenter la SPVal à la Foire du Valais lors de son 50^e. Les idées émises, en collaboration avec le CC, ont donné les résultats que vous avez pu voir sur le stand.

AUTRES COMMISSIONS

Commission Cycle 1

Présidence:

Séverine Damay Reuse,
Représentante du CC
Marie-Christine Dussez,
Représentante du CC

Membres :

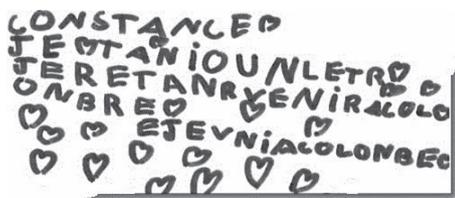
Corinne Michellod Favre,
jusqu'en juin 2018,
puis Carine Burri, Monthey
Béatrice Signoret, St-Maurice
Sandra Mailler Privat, Martigny
Adeline Vernay, Entremont
Pascale Fumeaux, Conthey
Barbara Blanc, Hérens
Rébecca Rentmeister, Sion
Bernadette Vouardoux, Sierre

Auteure du rapport:

Marie-Christine Dussez

Recommandations sur l'enseignement de l'écriture au Cycle 1
Floriane Lathion, animatrice de français au Cycle 1, a rédigé un manifeste qui a été soumis à la Commission Cycle 1.

Si les collègues de 3H-4H saluent l'autonomie des élèves qui commencent la 3H, ceci dans beaucoup de domaines, ils relèvent de grandes lacunes au niveau de l'écriture: tenue du crayon, lettres tracées dans le mauvais sens et/ou sans respect de leur taille, de grandes disparités dans les apprentissages et les exigences des enseignants de 1H-2H,...



Les questions et les remarques ont pu être relayées par la voix de Séverine Damay Reuse. Le document final a été adressé aux enseignants concernés pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Consultation sur l'augmentation du temps scolaire en 1H-2H

Le Chef du DEF, M. Christophe Darbellay, a proposé d'augmenter le temps d'école des élèves de 1H (de 12 à 16 périodes) et de 2H (de 24 à 28 périodes). La mise en place de cette augmentation débouchait sur 2 variantes: l'attribution de 28 ou 32 périodes pour la classe.

Dans un laps de temps assez court, la Commission Cycle 1 ainsi que le CC ont collecté les remarques et les observations d'une grande part des collègues concernés afin de répondre à la consultation, au plus près de la réalité du terrain.

Tous les courriers échangés sont sur le site de la SPVal.

Commission Cycle 2

Présidence:

Paulette Piantini,
Représentante du CC,
jusqu'en juin 2018,
puis Gaétan Bruchez

Membres:

Alexandre Davet, Monthey
Anna Mastromauro, St-Maurice
Martine Vuissoz, Martigny
Jessica Meier, Entremont
Céline Dorsaz, Conthey
Grégory Parchet, Hérens
Jacqueline Barmaz, Sion
Elisabeth Borgeat, Sierre

Auteure du rapport:

Paulette Piantini

La Commission Cycle 2 s'est réunie à deux reprises. De nombreux échanges ont eu lieu entre les différents membres. Voici les thèmes abordés durant ces séances:

1) Les moyens d'enseignement de français sont insuffisants.

Des contacts seront pris avec l'animatrice afin de trouver des solutions pour améliorer et diversifier les documents mis sur le site de l'animation.

Le moyen *Texte et langue* n'est pas adapté aux élèves. Par conséquent, en 5H-6H, il n'est presque pas utilisé et, en 7H-8H, uniquement dans le but d'entraîner les élèves pour les examens cantonaux.

2) Les moyens d'enseignement SHS suscitent aussi quelques questions.

Il y a trop de gaspillage! Dans certains centres scolaires, le *Mémento* et l'*ODR* ne sont plus commandés par les enseignants, car ils sont très peu utilisés.

Les nouveaux moyens SHS en 7H et en 8H nécessitent beaucoup de recherche de la part des enseignants. Les classes qui ne sont pas équipées d'un TBI ou d'un beamer sont préférentielles, car de nombreuses activités sont proposées à partir de recherches informatiques.

Les évaluations mises à disposition par l'animation sont difficiles. La commission encourage les enseignants à partager leurs documents personnels sur la *BibNum*.

3) 50^e anniversaire de la SPVal

Les membres ont proposé aussi quelques éléments afin de

présenter la Commission Cycle 2 lors de la Foire du Valais.

Commission AC&M

Présidence:

Olivier Solioz,
Représentant du CC

Membres:

Raymonde Woeffray, Monthey
Aline Chevalley, St-Maurice
Anne-Sylvie Crettex, Martigny
Anne-Lise Locher, Entremont
Laure Millius, Conthey,
Muriel Bonvin
jusqu'en juin 2018,
puis Nadia Haefliger, Hérens
Monique Gaspoz, Sion
Aurelian Mascitti, Siere

Auteur du rapport:

Olivier Solioz

La Commission AC&M s'est réunie à quatre reprises et a accueilli durant l'année deux nouvelles représentantes pour les districts de Siere et d'Hérens.

Son premier travail a été de sélectionner une série d'images de réalisations d'élèves ou de classes pour illustrer la couverture du rapport d'activité 2017.

L'organisation de deux journées créatives, pour le stand de la Foire du Valais, a constitué le fil

rouge des différentes séances. Le choix des activités et des techniques, la recherche de supports et la planification du tournus des présences ont été réalisés jusqu'en septembre.

Le samedi 29 septembre et le mercredi 3 octobre ont permis aux spécialistes AC&M de mettre en activité des enfants tout en expliquant aux visiteurs les objectifs du PER.

Pour les préparatifs et lors de ces journées, des collègues AC&M sont venus renforcer l'équipe dynamique.

Les créations végétales et animales des deux journées ont apporté des touches colorées ainsi que du volume sur le stand.

Les autres dossiers abordés lors des séances de la commission:

- Les conditions de travail et l'équipement des salles AC&M dans différentes écoles peuvent être améliorés.
- Le nombre d'élèves par groupe, qui se rapproche trop souvent de 19, ne correspond pas à l'effectif idéal de 12 à 15 élèves pour la mise en place d'activités autour des 4 axes du PER.
- Les directions doivent attribuer les cours AC&M, en priorité, aux spécialistes de la branche.
- La répartition des cours AC&M d'un centre scolaire doit se faire conjointement

entre la direction et la personne-ressource AC&M et AV.

- Le bilan des activités des personnes-ressources doit permettre de juger si les périodes attribuées correspondent aux besoins.
- L'articulation de la formation PIRACEF ainsi que les conditions requises pour y accéder ont été examinées.
- Le remplacement des spécialistes AC&M lors de maladie est parfois confié à des personnes non formées, ce qui pose quelques problèmes.
- La répartition des objectifs du PER pour les techniques entre les degrés sous la forme d'un portfolio pour l'élève ou la classe devrait être envisagée.
- Le remplacement de la représentante du district de St-Maurice est devenu nécessaire en raison du changement de lieu de travail de la titulaire actuelle.

L'offre de formation continue en AC&M et AV proposée par la HEP-VS est stable. Localement, les personnes-ressources la complètent par des formations en établissement. Ces initiatives visent à développer les compétences techniques des généralistes et à permettre d'enrichir l'éventail des sujets proposés aux élèves.

Lors de la préparation de l'année scolaire, les échanges avec la direction et les collègues sont l'occasion de planifier, d'une manière coordonnée, les activités créatives du centre scolaire.

Commission Culturelle

Présidence:

Odile Dorsaz, Monthey

Membres :

Sandra Knupfer, St-Maurice
Claudia Mudry, Martigny
Vanessa Joris, Entremont
jusqu'en juin 2018,
puis poste vacant



Création AC&M à la Foire du Valais

Sandra Lugon, Conthey,
Mélanie Desjardin, Hérens
Nicole Andenmatten, Sion
Philippe Martin, Sierre
Anne-Marie Mesiano,
Représentante du CC

Auteure du rapport:
Odile Dorsaz

Valperca à Rarogne, le 7 mars

Dans le Haut-Valais, il y a un endroit où l'on peut déguster des filets de perches MEILLEURS que chez *Monmond* à St-Gingolph! Pas au niveau goût bien sûr, mais au niveau sanitaire s'entend. C'est vrai que notre bleu Léman contient des traces de médicaments ou de produits phytosanitaires divers, sans compter le mercure de Viège!

En creusant le tunnel de base du Lötschberg, on a découvert des sources d'eau chaude. Résultats: forêt tropicale et œufs d'esturgeon à Frutigen, mais aussi élevage de perches à Rarogne.

Le but de notre visite est l'entreprise *Valperca*. Ici, les perches grandissent dans une eau de source à 16 degrés, préservée de la pollution humaine. Ces gros réservoirs, nous les avons vus dans l'ombre. Pas question de stresser le poisson.

De plus, on a été reçus comme des rois avec des filets de perche servis sur pain baguette à volonté et vin adapté. On est bien des Valaisans, en Haut comme en Bas.

Pour les gourmets intéressés, il y a possibilité de se faire livrer les filets de perche à la maison.

Pour tout renseignement complémentaire, essayez donc de taper *Valperca* dans votre moteur de recherche préféré.

Exposition d'art aborigène à la Fondation Arnaud, le 28 avril

Après nous avoir fait découvrir *Valperca*, Nicole Andenmatten nous a permis de découvrir les merveilles de l'art aborigène en s'obstinant à nous emmener dans le cadre merveilleux de la

Fondation Arnaud à Lens, juste avant sa fermeture.

Les premiers habitants d'Australie nous donnent les meilleurs renseignements sur le Paléolithique en dessinant, par petites touches données à la verticale, la mythologie transmise depuis des siècles autour de la création du monde par le serpent arc-en-ciel ou en représentant les traces de leurs déplacements de nomades à la chasse.

Grâce à un instituteur qui leur a fait décorer les murs de son école, des enfants aborigènes ont commencé, en 1970 seulement, à pérenniser cet art passager constitué de dessins dans le sable ou sur la peau. Maintenant, les artistes se sont mis à l'acrylique. Malheureusement, le sort réservé aux Aborigènes est celui des Indiens d'Amérique. Leur mode de vie a été complètement chamboulé. Espérons que le fait de dessiner leurs rêves évite à leur art de s'abâtardir...

Les pistes pour nos élèves sont très intéressantes à exploiter en dessin. Le mot clé est «art aborigène».

Randonnée « Source des Bains et Tête du Géant » à Saillon, le 28 septembre

La randonnée concoctée par Claudia Mudry a rassemblé une vingtaine de personnes par un temps superbe et une température clémente même pour un vendredi soir.

Quel régal de découvrir Saillon en compagnie d'Henri Thurre: l'emplacement originel du village auprès de la Salentze, la chapelle St-Laurent ancien chœur de la première église de Saillon, la première source thermique se trouvant sur la commune de Leytron pour moins d'un mètre et, de ce fait, à l'origine des Bains d'Ovronnaz, la pratique du ski sur des pentes aujourd'hui recouvertes de vignes. Que de renseignements inattendus dans ses commentaires dispensés à divers endroits soigneusement choisis!

Notre promenade s'est terminée par un apéritif sous un couvert face aux remparts, sur les lieux dévolus ordinairement à la *Bayardine*.

Un délicieux repas au *Nouvo Bourg* a achevé notre sortie en apothéose.

Naples et la côte amalfitaine, du 14 au 21 octobre

Naples! Un endroit mal famé? Les surprises révélées par ce voyage en Campanie étaient d'autant plus belles qu'elles étaient inattendues!

Un hôtel où le petit déjeuner est servi au onzième étage, histoire d'admirer le soleil levant derrière le Vésuve! Et que dire de la baie de Naples? On s'en est mis plein la vue!

La franche bonne humeur a fait rire tout le groupe lorsqu'il a fallu enfiler des combinaisons «hygiéniques» pour la visite d'une fabrique de pâtes. Et voilà pour le goût!

A Capri, on est monté à bord de barques minuscules pour naviguer dans la grotte bleue où nos rameurs chantaient à qui mieux mieux des chansons napolitaines. Ce que nos oreilles ont ouï!

Le citron est cultivé et décliné là-bas sous toutes ses formes, notamment celle de savon. De quoi ravir notre odorat!

Il fallait s'accrocher lorsque le bus montait au Vésuve ou se faufilait sur l'étroite route de la côte amalfitaine, de quoi exercer notre toucher!

Herculanum et Pompéi avaient un atout pédagogique. De quoi s'en prendre plein la tête!

De la tête aux pieds? Chiche! Au Palais de Caserte, résidence de la famille des Bourbons de Naples, nous avons eu l'occasion d'arpenter la plus grande résidence royale du monde. De quoi user nos semelles pour le plus grand bonheur de tous. Certains se sont même lancés dans l'allée parsemée de fontaines jusqu'à rejoindre la cascade, là-bas, tout au fond ... et sont revenus dans les temps!



Au Palais royal de Caserte

A bout de souffle, je m'arrête, non sans avoir remercié du fond du cœur chaque participant pour leur convivialité et spécialement Anne-Marie Mesiano et son époux qui nous permettent de vivre ces moments inoubliables! Voir Naples et mourir? Bah! On n'est pas pressés!

La prochaine sortie de la Commission culturelle?

Qui vivra verra. Gardez un œil sur le site de la SPVal!

Commission des Praticiens Formateurs

Présidence:

Marc-André Barras, Sierre

Vice-présidence:

Alexandre Dayer, Monthey

Secrétaire:

Marie-Noëlle Romailleur, Hérens

Membres:

Christel Provenzale, St-Maurice

Nicolas Carron, Martigny

Philippe Bobillier, Entremont

Damien Berset, Sion

Anny Dayer, Conthey,

Représentante du CC

Auteur du rapport:

Marc-André Barras

Suite à l'entrée d'Arbaz dans le district d'Hérens, la commission se retrouvait avec deux représentants du même district. Barbara Blanc a ainsi laissé sa place à Damien Berset.

116 nouveaux étudiants: 86 à Saint-Maurice et 30 à Brigue

Après une rencontre avec les responsables de la HEP-VS en septembre, voici les éléments principaux à relever:

- L'accréditation institutionnelle de la HEP-VS doit être obtenue d'ici 2021-2022. Il y aura donc des adaptations dans la loi; le dossier est dans les mains du Conseil d'Etat.
- Plus d'étudiants viennent de la MSOP (maturité socio-pédagogique) et moins du collège.
- Tous les étudiants admis doivent obtenir leur B2 en allemand et en anglais avant la fin du semestre 5.
- Caroline Rudaz annonce à la commission que, comme il n'y a plus qu'un seul semestre d'échange linguistique, il n'y aura donc plus de stage bis avec des étudiants haut-valaisans.
- Dès 2018-2019, les présentations de stage se feront, à

nouveau, séparément pour les étudiants et les PF.

- Dorénavant, les rapports de stage seront numérisés et déposés sur Moodle. Un premier bilan sera fait après le stage 6.

La HEP-VS souhaite renforcer la collaboration, la communication et la transparence avec les PF. Voici quelques projets tendant à cet objectif:

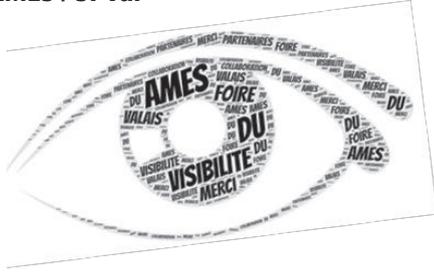
- Encadrement par les PF des étudiants mis en activité sur le terrain aux semestres 5 et 6 ;
- Intensification de la formation didactique pour les maths et le français ;
- Mise en place de formation continue pour les PF.

La HEP-VS recrute

La HEP-VS recherche toujours à former de nouveaux PF, et ceci également parmi les diplômés de l'Ecole Normale. La formation est enrichissante, le travail avec les stagiaires en classe également, donc: Engagez-vous!

SOUS-ASSOCIATION

Section AMES / SPVal



L'AMES est aussi **EVOLUTIVE** :

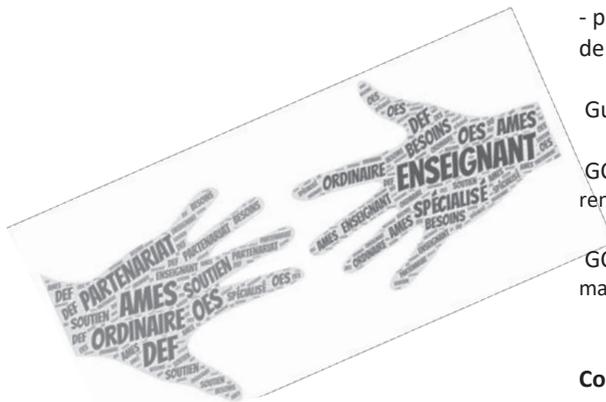
Elle a besoin de vous.

Alors n'hésitez pas, elle attend vos idées

Via "ames@spval.ch"

et /ou la page "Facebook"

MERCI A TOUS POUR VOTRE ENGAGEMENT
ET VOTRE CONFIANCE !



Le comité AMES :

Manuella **Salamin**, présidente

Céline **Favre**, secrétaire

Bérénice **Lovey**, caissière

Nathalie **Capt**, Marie-Laurence **Lamon**, Valérie **Pellaud**, Anne-Françoise **Fauquet Epiney**, membres

En 2018, l'AMES a été :

Visible :

- à la Foire du Valais pour les 50 ans de la SPVal
- au congrès de l'OPHRIS (Observatoire des pratiques sur le handicap)

Utile :

- en envoyant une lettre au DEF (en collaboration avec la SPVal et l'AVECO) pour demander plus de moyens pour l'enseignement (ordinaire et spécialisé)
- en rencontrant l'OES pour souligner les soucis des enseignants et initier des groupes de travail (formation continue des ES – matériel didactique spécifique)

Crédible :

- par son implication fréquente dans les « projets de l'école valaisanne » :

Guichet unique

GCAPR (Groupe de consultation pour l'Appui renforcé)

GCMAES (Groupe consultatif de référence pour le master enseignement spécialisé)

Complice :

- par les liens avec :

la **SPVal**, l'**AVECO**, la **FMEP** et la **HEP-VS**.

NOUS PARTAGEONS LES MEMES BESOINS !



DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL

20

Commission des moyens d'enseignement

Présidence: Pierre Antille,
Collaborateur scientifique au SE

Représentants SPVal:
Olivier Solioz
Marie-Christine Dussez

Auteur du rapport:
Olivier Solioz

La commission a été réunie par son Président, le 2 mai, afin de tirer un bilan des effets et des remarques qui ont suivi l'introduction des nouveaux moyens utilisés en 2017-2018. Elle a aussi pris connaissance des nouveautés prévues pour 2018-2019.

Suite aux réticences émises par plusieurs parents sur l'utilisation de l'ouvrage *Même pas peur*, il a été décidé que l'album sera disponible uniquement jusqu'à épuisement du stock.

Les représentants SPVal ont transmis les remarques du terrain concernant *les Zophes*: le coût important, la quantité de kits nécessaire par établissement ainsi que, pour l'heure, l'impossibilité de commander séparément les éléments.

La commission va proposer:

- à la COBRA L1, d'étudier la possibilité de mettre à disposition des 3H la deuxième série d'albums *Que d'Histoire* ;
- à la COBRA SHS (Géo – Histoire), d'organiser, selon le modèle adopté en 7H et 8H, l'alternance sur 2 ans des 2 programmes distinctifs (5H et 6H).

Des calculatrices, destinées à un usage classe au Cycle 2 et personnel au Cycle 3, seront disponibles à la CECAME à un prix avantageux.

La commission a été informée des décisions du Service de l'enseignement relatives aux différents moyens *Kloro*:

Le SE a rencontré M. Rothen au sujet des moyens d'enseignement *Kloro* (écriture, dictées) et des ouvrages « *A la découverte de la grammaire nouvelle* » et s'est déterminé de la manière suivante:

- les cahiers d'écriture romands seront commandés, ceux de la collection *Kloro* seront retirés,
- les ouvrages de grammaire sont trop en décalage avec le PER pour rester inscrits à la CECAME,
- les cahiers seront uniquement à la disposition des enseignants spécialisés.

La commission avait émis par le passé de sérieuses réserves sur ces moyens sans que son avis soit pris en considération.

Au printemps 2018, des soirées de présentation de la plateforme ESPER ont permis aux enseignants 1H-2H de prendre connaissance du fonctionnement de la nouvelle méthodologie des mathématiques en ligne. Pour l'heure, il est à déplorer qu'aucun espace collaboratif ne soit disponible ou prévu pour les duos pédagogiques.

Les 1H-2H et les 3H-4H ont reçu un document précisant les

concepts liés à l'introduction de l'écriture et de la graphie. Dans le même temps, les 3H et 4H ont bénéficié de nouveaux cahiers d'écriture intercantonaux.

Au niveau de la CIIP, le renouvellement des moyens de français aux Cycles 1 et 2 est lancé. Le projet éditorial a été validé et les rédactrices cantonales sont détachées sur Neuchâtel. Des enseignants valaisans ont été désignés pour effectuer le travail de relecture et d'application dans les classes.

La CECAME propose dans son catalogue des fournitures scolaires destinées à l'enseignant ou à la classe. L'arrêt du Tribunal Fédéral ainsi que les décisions du DEF pourront faire évoluer cette offre d'ici la rentrée 2019-2020.

Les améliorations, toujours possibles, prennent naissance dans la pratique quotidienne de l'enseignant.

Commission de l'évaluation et des examens

Présidence : Pierre Antille
jusqu'en juin 2018, puis Sébastien Vassalli,
Collaborateur scientifique au DEF

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

La commission s'est réunie le 20 novembre. Différents dossiers liés aux examens cantonaux et aux notes du 1^{er} semestre ont été abordés.

Retours sur les examens 2018 et perspectives 2019

Toutes les remarques écrites, parvenues à la SPVal entre fin juin et fin septembre, ont été transmises au Président de la commission. Elles concernent la mise en page, les consignes, le barème de certains exercices, les adaptations pour les élèves Dys, la répartition sur la semaine des épreuves en 4H et le non-sens de quelques exercices simplissimes en 8H.



Le calendrier et la répartition des épreuves 2019 ont été fixés en tenant compte des contraintes organisationnelles pour les classes bilingues ou germanophones.

En 2019, pour les examens cantonaux, le service demande aux enseignants d'entrer les scores de chaque exercice de mathématiques dans ISM. La SPVal a rappelé sa position présentée dans le passé et a attiré l'attention sur des exploitations biaisées des résultats de classe ou d'élèves. Les évaluations ne sont ni là pour établir un classement des élèves, des classes et encore moins des établissements, ni là pour mettre en concurrence les différents cycles d'apprentissages.

La mise en page des épreuves sera assurée par un graphiste. Les versions numériques pourront être demandées par les directions. Les enseignants spécialisés en charge d'élèves à besoins particuliers devront faire les adaptations à partir de fichiers PDF.

En vue d'améliorer la qualité des épreuves cantonales, deux journées de formation sont destinées aux rédacteurs entre la fin 2018 et le printemps 2019.

ISM: calculs des notes, des moyennes

Le service rappelle que les scores, des élèves allophones ou avec un programme adapté, ne doivent pas figurer sur ISM. Il faut éviter que la moyenne cantonale de la discipline ainsi générée soit biaisée par la comptabilisation de ces notes.

Dossiers ouverts

La SPVal a renouvelé sa demande d'une évaluation du système mis en place pour les semestres en 4H. Le but étant d'étendre cette manière de faire de la 5H à la 8H.

La SPVal déplore la réponse transmise disant que cette pratique n'était pas envisagée.

Les préoccupations de la SPVal se portent encore et toujours sur un découpage « non mathématique » de l'année en deux semestres.

Groupe opérationnel L2-L3

Présidence: Jean-Pierre Gaspoz,
Inspecteur

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le groupe opérationnel L2-L3 ne s'est pas réuni en 2018.

La SPVal tient tout de même à présenter certains éléments en lien avec les langues.

Les formations langagières et didactiques continuent à être proposées dans le cadre de la HEP-VS.

A l'entrée de la formation, des tests de placement sont organisés pour les étudiants. Durant chaque semestre, trois évaluations sont prévues. Le niveau B2 en L2-L3 doit être atteint et certifié avant la fin du 5ème semestre. Si ces exigences ne sont pas remplies, l'étudiant doit interrompre sa formation. Il peut la reprendre après l'obtention, par ses propres moyens, des certifications requises.

Les échanges linguistiques pour les classes, mais également pour les enseignants, doivent être valorisés. La mise en situation et la vie quotidienne dans un environnement langagier différent sont les meilleurs moyens pour exercer les apprentissages.

Conseil de direction de la HEP-VS

Présidence: Christophe Darbellay,
Chef du DEF

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le Conseil de direction de la HEP-VS s'est réuni le 7 décembre.

Le bilan de l'année écoulée ainsi que des données statistiques ont été présentés et discutés. La situation financière de l'école a été présentée par Patrice Clivaz, Directeur de la HEP-VS. Les échanges ont porté sur différentes thématiques liées aux effectifs, à la structure, aux modifications apportées et aux enjeux.

Par l'intermédiaire de son Chef, le DEF a réaffirmé la nécessité



d'une formation de base solide. La relève des enseignants doit être assurée. Le « faible » pourcentage de représentation masculine parmi les étudiants de la scolarité obligatoire interroge les autorités. Des actions pour rééquilibrer la répartition entre les sexes sont demandées. La direction de la HEP-VS parle de possibles perspectives de carrière comme un élément attractif pour les hommes. Les inscriptions pour le cursus des nouvelles volées de PIRACEF et de PF sont ouvertes. La SPVal fait remarquer que le frein, pour certains candidats, est matérialisé par les taux d'activités différents entre les Cycles 1 et 2 ne permettant pas un emploi à 100%, soit 32 périodes.

Pour gérer une possible situation de pénurie d'enseignants, différents scénarios sont envisagés par le Service de l'enseignement et la HEP-VS. Une libération partielle des étudiants de 3^{ème} année, pour prendre des postes en alternance, est à l'étude. La SPVal est plus favorable à la formation de duos pédagogiques composés d'un étudiant et d'un enseignant expérimenté. Les mesures d'accompagnement pour un départ progressif à la retraite peuvent être un levier dans ce dossier.

D'autres points sont encore abordés: la formation numérique des étudiants, les échanges linguistiques et la pénurie de remplaçants. Le grand dossier des locaux de St-Maurice et de Brigue occupe la direction, les services cantonaux et les responsables politiques des deux villes. Différents projets sont à l'étude et des solutions transitoires sont envisagées.

L'accréditation académique de la HEP-VS par *Swissuniversities* est un processus qui est en route. Les étapes actuelles et futures sont présentées. Un dispositif de qualité et une organisation ad hoc pour la validation de la formation ont été mis en place. Différentes échéances attendent l'institution de formation. L'acceptation de la nouvelle loi par le Grand Conseil représente le premier pas.

Il est annoncé que, dans un proche avenir, le Conseil de direction se verra remodelé. Il se transformera en deux entités distinctes: un Conseil stratégique et un autre pédagogique. Les associations d'enseignants devront se coordonner pour désigner un délégué chargé de porter la voix des professionnels du terrain. La Commission des enseignants de la FMEP statuera sur ce point le moment venu.

Conseil paritaire de la formation continue

Présidence: Marcel Blumenthal,
Adjoint au SE

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le Conseil de la formation continue s'est réuni le 8 novembre pour sa séance annuelle. Le SE, la HEP-VS, les associations d'enseignants et les directions des deux parties linguistiques du canton y sont représentés.

Un tour d'horizon est effectué pour présenter les bilans des formations de base, obligatoires et continues (individuelles ou en établissement).

Le rapport de la HEP-VS est transmis, commenté et discuté. Les points forts et les améliorations sont abordés. Il est relevé que de plus en plus de formations en établissement sont organisées. Elles correspondent mieux aux attentes des directions et/ou des enseignants. Les principaux domaines choisis sont la profession enseignant, les langues et les SHS.

Les formations centrées sur la santé des enseignants se sont concrétisées par des cours sur la gestion du stress, la pleine conscience et l'art thérapie. Elles sont regroupées dans le domaine *Formation Générale* et concernent le bien-être et la formation personnelle.

La planification et la gestion des formations continues par les enseignants se complexifient avec la multiplication des séances liées à la coordination dans les écoles et le suivi des situations particulières. Il faut relever une augmentation sensible des absences injustifiées. Cette situation induira l'introduction de

	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
Total des cours proposés	279	100%	291	100%	343	100%
Dont cours en établissement	48	17.20%	47	16.15%	85	24.78%
Cours annulés	79	28.32%	76	26.12%	91	26.53%
Cours organisés	200	71.68%	214	73.88%	252	73.47%
Total d'inscriptions reçues	3775	100%	4506	100%	4605	100%
Dont cours en établissement	1178	31%	1438	32%	1668	36%
Désistements/absences	112	2.97%	254	5.64%	374	8.12%
Refus, car cours annulé	225	5.96%	232	5.15%	221	4.80%
Refus, car trop de participants					2	0.04%
Participants aux cours	3438	91.07%	4020	89.21%	4008	87.04%

Formation continue en chiffres de 2015 à 2018

frais administratifs à hauteur de CHF 100.-. La HEP-VS encaissera cette somme auprès des personnes qui ne respecteront pas le processus d'annonce en cas d'empêchement.

Les collègues du Haut-Valais sont concernés par les formations introductives au nouveau plan d'étude, *Lehrplan21*.

L'animation pédagogique doit relever plusieurs missions:

- présence sur le terrain en soutien aux enseignants
- gestion de projets particuliers
- participation aux formations continues
- introduction ou élaboration de nouveaux moyens
- participation à la rédaction des épreuves cantonales

Différentes formations complémentaires sont dispensées dans le cadre de la HEP-VS et peuvent prendre la forme d'un Master of Advanced Studies (MAS), d'un Diploma of Advanced Studies (DAS) ou d'un Certificate of Advanced Studies (CAS). Ces formations dites *en modules* comportent, en règle générale, 40% d'enseignement présentiel et exigent la rédaction d'un mémoire professionnel.

Une formation complémentaire correspond à :

- Pour un MAS, un minimum de 60 crédits ECTS

- Pour un DAS, un minimum de 30 crédits ECTS
- Pour un CAS, un minimum de 10 crédits ECTS

Les séjours linguistiques à l'étranger sont toujours subventionnés par le Service des Hautes Ecoles du canton. Les modalités d'inscription sont disponibles sur leur site. La structure *ERASMUS+* soutient également financièrement ce type de séjour. Un dossier plus conséquent est à compléter.

Conseil Accueil-Formation-Intégration

Présidence: Gilles Carron,
Conseiller pédagogique

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le commission s'est réunie à deux reprises pour reprendre les activités interrompues en 2016 et en 2017. Les membres de cette commission représentent le Service de l'enseignement, l'Office de l'enseignement spécialisé, les parents d'élèves, la *Classe d'accueil et d'intégration* ainsi que les associations d'enseignants et des directions.

Un retour sur l'historique des travaux de la commission a permis de cibler les thématiques qui seront abordées à l'avenir: la promotion de l'intégration, le soutien aux écoles et la proposition au DEF de la mise en place de concepts et de mesures.

Les structures de soutien pour les élèves allophones existent et fonctionnent relativement bien dans les Cycles 1 et 2. Au Cycle 3, un primo-arrivant doit relever de plus grands défis dans l'acquisition de la langue de scolarisation.

Pour expliciter les différentes situations d'accueil, de formation et d'intégration des jeunes, deux intervenants extérieurs se sont succédé afin de présenter les offres en structure et en partenariat.

Les classes d'accueil et d'intégration ouvertes aux jeunes entre 15 et 21 ans soutiennent l'acquisition du niveau de français nécessaire pour suivre une formation professionnelle.

Les coordinateurs cantonaux et régionaux à l'intégration ainsi que les délégués sont les interlocuteurs des communes et des écoles. Ils collaborent autour de projets concrets comme le service officiel pour l'interprétariat (AVIC).

Des premières esquisses en vue d'améliorer la procédure d'accueil des élèves dans les communes, les écoles et les classes ont été réalisées et serviront de base pour la suite des travaux de la commission.

Conseil de rédaction de « Résonances »

Représentante SPVal:
Daphnée Constantin Raposo

Auteure du rapport:
Daphnée Constantin Raposo

En 2018, *Résonances* a passé toutes les troupes en revue: élèves et enseignants bien sûr mais aussi parents, directions et autres intervenants. Le monde de l'école est comme un théâtre où chacun a un rôle précis à jouer, où la machine ne tourne bien que si chacun s'applique à faire sa part. Les acteurs du monde scolaire sont nombreux et quand ils entrent en scène ce n'est pas une comédie, les enjeux sont importants. Il y a quotidiennement des améliorations possibles, des problèmes à résoudre, des choix à faire. Les dossiers de *Résonances* distillent des conseils comme le ferait un ingénieur du son et donnent des pistes comme un régisseur. Les rubriques enrichissent les scénarios de leurs témoignages et informations pratiques. Cette année, vous avez pu apprécier: «*Trousse de secours pour les enseignants*», «*Mixité à tous les étages scolaires*», «*Incertitudes du métier d'enseignants*», «*Management et école*», «*1001 façons d'apprendre*» «*Le bon sens à l'école*», «*Communiquer et débattre*», «*L'école et les métiers de demain*» ainsi que «*Neurosciences et apprentissages*». Les registres abordés sont très vastes, les éclairages variés et les points de vue diversifiés afin de satisfaire l'intérêt et la curiosité de tous.

Votre revue a aussi vécu un grand changement en septembre, le traditionnel violet a accueilli d'autres touches irisées et les photos sont enfin imprimées en couleurs.

Toute l'équipe du Conseil de rédaction souhaite vous avoir fait vibrer, rire et découvrir des merveilles au cours de vos lectures mensuelles.

Commission cantonale d'éducation routière

Présidence:
Vincent Ebenegger,
Service de l'enseignement

Représentante SPVal: Anny Dayer

Auteurs du rapport: Anny Dayer et
Olivier Solioz

La Commission Cantonale d'Éducation Routière s'est réunie le lundi 28 mai. Elle regroupe différents membres des polices communales et cantonales, des responsables du Service de la mobilité, de la prévention routière et du TCS ainsi que des représentants de *Pédibus Valais*, de la FRAPEV et de la SPVal.

Affichage et prévention pour la rentrée scolaire 2017/2018

Mathieu Vouillamoz, responsable de la prévention routière, annonce que la campagne d'affichage a repris les visages d'enfants avec quelques modifications. Le slogan retenu est «*Évitez-nous!*» La couverture médiatique de cette campagne a été meilleure que l'an dernier et des éléments ont été relayés sur les réseaux sociaux. *Canal9* a également effectué un reportage sur l'aide à la traversée des routes à Vernayaz.

Les «*Crayons colorés*» ont parfois été conservés comme autre élément visuel de prévention.

Statistiques 2017

Le nombre d'enfants blessés est en baisse depuis cinq ans. 51 accidents sont à déplorer avec 33 blessés. Les responsabilités lors de ces incidents sont attribuées à hauteur de 40% aux enfants et 60% aux adultes.

Il est à souligner que dans 56% des cas, l'élève blessé était passager d'un véhicule, dans 24% piéton, dans 8% cycliste et, pour les plus grands, 12% cyclomotoriste. La concentration de certains centres scolaires crée une augmentation des risques liés à la densité du trafic.

Les communes sont responsables des transports scolaires. Le canton, par son Service de

la mobilité, va étudier les influences d'un changement des horaires scolaires au Secondaire II pour désengorger le trafic aux heures de pointe.

Patrouilleurs scolaires

Le canton du Valais comptabilise 63 services de patrouilleurs: 21 assurés par des enfants et 42 par des adultes. Ces mises en place font l'objet d'évaluations et de propositions par le responsable de la Police.

Les aides pour la traversée sont présentes dans 14 lieux. Un projet pour une nouvelle formation en collaboration avec la HEP-VS est à l'étude.

Éducation routière

37'238 élèves de la 1H au Secondaire II, soit 2'005 classes, ont été sensibilisés à la sécurité routière par des policiers communaux ou cantonaux.

Moyens d'enseignement

La commission s'est donnée comme objectif d'actualiser le «*Classeur bleu*» d'éducation routière. La relecture et les modifications se sont déroulées pendant cette année. La Police cantonale, la SPVal et la FRAPEV ont transmis les remarques correspondant à leur sphère de compétences.

Le projet de modernisation et d'adaptation du Jardin de Circulation de la ville de Sion est à la recherche du financement nécessaire.

Commissions de la prophylaxie dentaire

	ASSOCIATION VALAISANNE POUR LA PROPHYLAXIE ET LES SOINS DENTAIRES À LA JEUNESSE
Présidence : Régis Lorétan	Représentante SPVal : Marie-Christine Dussez
NOM : SPirulline	PRENOM : Valériane
COMMUNE DE DOMICILE : ValRomand	CLASSES : 1H à 8H
ANNEE DE NAISSANCE : 1968	AUTEUR DU RAPPORT : M.-Christine Dussez
Contrôle dentaire scolaire annuel obligatoire (Selon convention et mandat de prestations, version 2012)	
- Inquiétudes communales : Les présidents des communes valaisannes s'inquiètent de l'augmentation substantielle (9,5%) de la participation des communes aux coûts des soins dentaires de la jeunesse valaisanne. Plusieurs facteurs sont en cause : <ul style="list-style-type: none">• L'augmentation du nombre d'enfants traités <input checked="" type="checkbox"/>• L'augmentation du prix moyen des traitements <input checked="" type="checkbox"/> Afin de mieux protéger le bien public, les partenaires sont invités à intervenir dans le cadre de la consultation sur la loi de la santé .	
- Comptes 2017 : Le bilan démontre que l'Association dispose d'un capital garantissant la pérennité de tous les secteurs de SDJ (promotion de la santé, gestion du système de subventionnement et activité dans la médecine dentaire).	
- Nominations statutaires au comité et à l'organe de révision : Pour rappel, l'assemblée générale réunit des représentants des communes valaisannes, de la SSO (Société Suisse des Médecins Dentistes), de la SPVal et de la VLPO ainsi que des Départements DSSC et DEF. Ladite assemblée reconduit pour une durée de deux ans l'organe de révision, Fiduciaire SystemD, représentée par Sébastien Déltroz. <input checked="" type="checkbox"/> Au comité, Régis Lorétan, Président, et Paul Burgener, Membre, restent à disposition pour une nouvelle période de 4 ans alors que Georges-Albert Barman, représentant des communes valaisannes et Vice-président, sera remplacé par Damien Revaz, dès le 1 ^{er} janvier 2019. <input checked="" type="checkbox"/>	
- De nouveaux standards d'hygiène ont été adoptés par les médecins dentistes mandatés par SDJ : <ul style="list-style-type: none">• Lors des dépistages <input checked="" type="checkbox"/>• Lors des instructions pour les dépistages orthodontiques <input checked="" type="checkbox"/>• Lors des mesures en cas de problèmes graves <input checked="" type="checkbox"/>	
<small>Il faut savoir que s'il est un domaine de la prévention où la fatalité ne joue pas, c'est bien celui de la carie dentaire. Il est démontré, en effet, qu'en respectant les règles énoncées sur la fiche du contrôle dentaire annuel, il est possible de maintenir les dents en bonne santé. Encore faut-il consulter ces règles et les appliquer !</small>	
Date et lieu du contrôle : jeudi 17 mai 2018, Espace Provens à Sion.	
Plus d'informations disponibles sous : www.soins-dentaires-jeunesse.ch	

Commissions de branches

«FRANÇAIS»

Présidence: Jean-Claude Aymon,
Inspecteur

Représentantes SPVal:
Laure Coutaz Bressoud
Erika Gaudin

Auteure du rapport:
Erika Gaudin

La COBRA «Français» s'est réunie à deux reprises et a particulièrement travaillé sur les moyens d'enseignement.

Nouveaux moyens d'enseignement

Le projet éditorial pour la création de nouveaux moyens d'enseignement romand s'est achevé en juillet et leur rédaction a débuté en septembre avec pour objectif de les introduire, de manière échelonnée, dans les trois cycles d'apprentissage au plus tôt en 2020-2021.

Les nouveaux moyens seront disponibles sur la plateforme numérique ESPER. Ils se veulent composites, sous forme de parcours qui comprendront :

- un manuel transmissible;
- un fichier élève et une partie numérique;

- des séquences articulées autour d'un genre textuel;
- des activités rituelles quotidiennes;
- des notions d'apprentissage plus rigoureuses (conscience phonologique, apprentissage systématique du code, geste d'écriture pour le Cycle 1, fonctionnement de la langue pour le Cycle 2);
- des projets ponctuels;
- un concept de formation pour les enseignants.

Ces moyens s'inspireront du moyen romand *Dire, lire, écrire*. Ils laisseront une part de choix aux enseignants et prendront en compte les élèves allophones. Certains moyens intéressants introduits avec le PER seront toujours en vigueur.

Nouvelles directives sur le geste d'écriture en 3H

Ces recommandations, qui stipulent notamment que l'enseignement de l'écriture scripte en 3H est abandonné, posent de nombreuses questions aux enseignants. L'animation de français se tient à disposition pour donner des précisions.

Moyens d'enseignement actuels Cycle 1

La méthode *Diji* pour l'apprentissage de la lecture, développée par Isabelle Délétroz et Martine Jiménez, testée actuellement dans les classes pilotes, est en cours d'analyse en vue d'une mise à disposition à la CECAME comme moyen complémentaire aux moyens officiels pour 2019-2020.

Les cahiers d'écriture 3H-4H de Neuchâtel-Fribourg ont été introduits à la CECAME cette année. Une mallette de *Premières Lectures*, avec un dossier pour les enseignants, sera proposée dès la prochaine rentrée.

Cycle 2

Le jeu de cartes *Scribouillages et autres inventions* qui permet de travailler la création de textes est

à disposition des enseignants. Une formation obligatoire (cf. Résonances N° 4, décembre 2018) permet actuellement d'obtenir le matériel, qui sera disponible à la CECAME à la rentrée prochaine.

L'animation de français propose une intervention dans les centres scolaires en vue d'apporter des éclaircissements sur l'utilisation de l'ouvrage *Texte et langue*, seul moyen de référence à disposition lors des examens cantonaux, très (trop) peu utilisé.

Les cahiers *Klorophilou* deviennent des moyens complémentaires pour les élèves de l'enseignement spécialisé. Des lectures suivies ainsi qu'une mallette sur les contes seront réactualisées en partenariat avec la Médiathèque Valais.

«MATHÉMATIQUES, SCIENCES NATURELLES ET INFORMATIQUE»

Présidence: Pascal Knubel, *Inspecteur*

Représentants SPVal:
Vanessa De Primo
Mathieu Moser *jusqu'en juin 2018*,
puis Sarah Bérard

Auteure du rapport: Vanessa De Primo

Durant cette année, la COBRA MSN s'est réunie à deux reprises.

Introduction des nouveaux moyens de mathématiques

Un bilan positif ressort de la soirée de formation pour les nouveaux moyens de mathématiques 1H-2H. La formule utilisée sur une soirée est maintenue puisque jugée adéquate et sera donc reconduite lors des formations à l'introduction des nouveaux moyens pour les autres degrés (de 3H à 8H jusqu'en 2025 selon le calendrier proposé, à raison d'un degré par année).

VS: explore-it et Thymio

Depuis cette année, ces deux

projets sont proposés aux enseignants qui le souhaitent. Ils n'ont pas les mêmes objectifs et sont donc complémentaires. Cela permet aux enseignants de choisir celui qui leur paraît le plus adéquat pour leur classe.

Divers

- Un nouveau groupe de travail au niveau romand a été créé pour les mathématiques. La COBRA MSN espère pouvoir être un relai entre les problèmes rencontrés sur le terrain et ce groupe de travail.
- La construction d'épreuves de référence pour les différents domaines est nécessaire. La commission est d'avis que les épreuves «clés en main» ne sont pas les plus utiles puisqu'elles ne correspondent pas souvent à ce qui a été vu en classe. Pour les mathématiques, le choix a donc été de proposer aux enseignants une banque d'items accompagnée d'explications didactiques. Elle sert de base pour rédiger des évaluations en lien avec les thèmes proposés et les objectifs du PER.
- L'année 2019 s'annonce riche en projets puisque la commission va notamment s'intéresser à la suite, à la redynamisation de la formation continue, à la réécriture du PER pour le domaine informatique ainsi qu'à l'accompagnement de la mise en place des nouveaux moyens.

Pensez à nous !

Si vous avez des propositions d'amélioration ou d'autres remarques sur ce domaine, n'hésitez pas à les transmettre pour que les représentants SPVal puissent les relayer au sein de la commission.

«LANGUE 2 ET LANGUE 3»

Présidence: Jean-Pierre Gaspoz, *Inspecteur*

Représentants SPVal:
L2: Sylvaine Demont
L3: Jacques Lamon

Auteure du rapport: Sylvaine Demont

La COBRA L2-L3 s'est réunie deux fois durant l'année scolaire 2017-2018.

Lors de ces séances, l'essentiel des échanges s'est focalisé sur le Secondaire I et le Secondaire II. Toutefois, ce qui suit concerne le primaire.

Formations langagières L2-L3: état des lieux

Les enseignants qui suivent les formations langagières ou font valider leur niveau par un test de placement sont toujours moins nombreux.

- Certifications L2 (juin-août): 5 enseignants
- Certifications L3 (juin-août): 4 enseignants
- Test de placement L2 (mars et juin): 1 sur 7 a atteint le niveau requis.
- Test de placement L3 (avril et juin): 4 sur 6 ont atteint le niveau requis.

Filière bilingue

Les éléments traités pour ce domaine sont:

- Séquences didactiques pour le Cycle 1: rédaction en cours avec 4 enseignantes du terrain (un petit-déjeuner interculturel)
- Création de boîtes thématiques
- Cours L2 au Cycle 1: proposition pour 2018-2019
- Vocabulaire «obligatoire» à apprendre par degré (Chunks inclus)
- Mathématiques au Cycle 1: proposition pour 2018-2019
- Mise sur pied des échanges linguistiques dans les classes bilingues
- Formation continue spécifique aux enseignants de la filière

Animation L2-L3: plan d'action 2018-2019

L'animation va se concentrer sur les dossiers:

L2

- Verticalité 8H - 9CO
- Propositions pour un travail spiralaire du vocabulaire et de l'orthographe de 5H à 8H
- Préparation de la formation méthodologique / didactique pour juin 2019
- Gestion des tests de placement

L3

- Préparation de la formation méthodologique / didactique L3 phases 2a-2b et probablement nouveau cours en juin / août 2019
- Suivi des formations langagières A2>B1 et B1>B2 pour la L3 en formation initiale HEP-VS
- Gestion des tests de placement en L3
- Mise à jour des grilles de speaking sur tous les tests *MORE!* 7^e et 8^e
- Mise à jour du manuel numérique *MORE!* 7^e en version 2.0, en ajoutant des fichiers PDF et en corrigeant les petites erreurs
- Participation sur invitation au cours *7M6* en formation initiale à la HEP-VS

Verticalité

Le niveau des élèves de 8H est évalué par les enseignants de 9CO de la manière suivante:

- Les élèves communiquent mieux et ne sont pas freinés par les fautes.
- La compréhension de l'oral semble meilleure.
- Les élèves sont habitués à s'exprimer par «chunks», mais la structure de la phrase à l'écrit n'est pas maîtrisée, les déterminants et l'orthographe non plus.
- Le niveau des élèves les plus faibles est sensiblement plus bas. Ils répètent ce qu'ils ont intégré au Cycle 2 sans comprendre ce qu'ils disent (effet perroquet ou Papagei).

«SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES»

Présidence: Christian Masserey,
Inspecteur

Représentants SPVal:
Murielle Borsato
Pierre-Marie Bochatay

Auteurs du rapport: Murielle Borsato et
Pierre-Marie Bochatay

Durant l'année 2018, la COBRA SHS s'est réunie à deux reprises au cours desquelles elle a notamment:

- été informée de l'état de la situation suite à l'introduction, en 2016, des MER SHS en 7H et 8H. L'animateur SHS du Cycle 2, Alexandre Solliard, a été très peu sollicité par les enseignants lors de l'année scolaire 2016-2017. (Beaucoup de MER ont été introduits cette année-là.) En revanche, suite à une demande du président de la COBRA SHS, l'année scolaire 2017-2018 a été riche en rencontres avec les enseignants. Lors de ces rencontres, l'animateur note que 80% des enseignants n'utilisent pas l'ODR, que de nombreux MER ont été introduits en même temps et que les enseignants manquent de temps pour tout faire. Il estime donc que l'appropriation de l'ODR se fera progressivement. Pour faciliter son utilisation, l'animateur a créé un tableau en géographie qui montre quelles activités peuvent être faites, à quel moment et en lien avec l'ODR. En histoire, ce travail est également en cours. Il reste encore quelques établissements qui n'ont pas encore sollicité cette formation sur l'ODR et la commission propose de faire un rappel ciblé aux directions des centres concernés. La commission demande à la CIIP d'étudier la proposition de fonder le *Mémento* de géogra-

phie de 5H-6H avec l'ODR afin d'avoir un ouvrage unique qui suit les élèves durant 4 ans.

L'animateur fait partie d'un groupe de travail de la CIIP, qui crée des exercices d'évaluation en SHS 5H-6H, et s'est attelé à faire le même travail pour les 7H-8H en utilisant les trois genres d'exercices: 1. Restitution. 2. Application. 3. Mobilisation en situation complexe. Ces exercices sont désormais en ligne.

- été informée de la mise en ligne du site internet, encore en construction, dédié aux SHS et SN du Cycle 1.
- pris note des problèmes de gaspillage de matériel SHS de 5H-6H soulevés par son président. Après réflexions et recherches d'informations, la COBRA SHS rappelle que le matériel est déjà commandé par le canton, chaque année et par obligation contractuelle, et que photocopier ces documents ne fait qu'ajouter du gaspillage au gaspillage. La commission conseille donc vivement aux écoles de commander le matériel à la CECAME et de ne surtout pas photocopier une partie de ce matériel. Afin de lutter contre ce réel problème de gaspillage, la commission demande au Département de faire pression sur la CIIP afin que les contrats avec les maisons d'éditions n'aboutissent plus à de telles aberrations.
- pris note du vœu du SE, souhaitant que les animateurs soient présents sur le terrain, par des cours obligatoires, des cours en établissement ou des formations continues.
- pris note des excellents retours des enseignants de 1H-2H en ce qui concerne la formation continue obligatoire sur les *Zophes* (ECR). Les enseignants présents insistent sur la qualité du matériel, mais ils critiquent son

prix élevé. Les établissements peuvent cependant s'équiper progressivement.

- pris note par l'animatrice ECR qu'une banque d'évaluations ainsi que des vidéos se trouvent sur le site internet dédié à ECR. De plus, l'animatrice rappelle qu'elle est toujours disponible pour accompagner les enseignants qui changent de moyens.
- pris note du rappel du président de la commission concernant les notes SHS-SN en 4H: au moins une note SHS et une en SN. A ce propos, le fil rouge 2014 a été modifié pour laisser plus de place aux sciences lors du premier semestre. Il est déjà en ligne sur le site de la HEP-VS.
- pris note que le président de la commission a mandaté les animateurs afin qu'ils émettent des recommandations pour soutenir les enseignants dans la répartition des domaines disciplinaires, les planifications annuelles et les modalités de collaboration et de communication au sein d'une même classe. Ce mandat fait suite à l'enquête menée par l'inspecteur sur l'enseignement à temps partiel.
- pris note du projet *sCHoolMaps* créateur de séquences didactiques en lien avec les géodonnées de *Swisstopo* sur *map.geoadmin.ch*. Ces séquences sont déjà en ligne.

«ARTS ET ARTISANAT»

Présidence: Dominique Delaloye,
Inspectrice

Représentants SPVal:
Emmanuelle Beytrison
Julien Pralong

Auteurs du rapport:
Emmanuelle Beytrison et Julien Pralong

La COBRA «Arts et artisanat» s'est réunie à deux reprises, au printemps et en automne.

AC&M

Un compte rendu du travail des personnes-ressources en AV et en AC&M a été réalisé par Danielle Salamin Muller. Voici sa conclusion: «*La personne-ressource dialogue et partage avec ses collègues. Elle coordonne, conseille, propose, gère et accompagne une organisation fluide des cours d'AC&M et d'AV dans son établissement. Ce travail dynamise et met en valeur la discipline pour le plus grand bénéfice de nos élèves.*»

Un groupe de travail réfléchit sur la rédaction de MEC-VS (moyen d'enseignement cantonal) en AC&M et AV puisque le MER dans le domaine est au point mort.

Arts visuels

Des réflexions sont en cours sur les problématiques de la revalorisation des arts visuels à tous les niveaux d'enseignement et en particulier sur la formation continue.

Musique

La fête cantonale de chant qui a réuni 7'200 élèves à Conthey a été un franc succès.

Des séquences pour les niveaux 4H à 7H sont disponibles sur le site de l'animation avec des découpages annuels et des chants. Sont également disponibles 500 chansons avec support karaoké et des chants de la dernière fête cantonale.

Il convient également de relever le grand succès rencontré par le concours Slam et le projet Marc Aymon.

«CORPS ET MOUVEMENT»

Présidence:
Alexandre Hasler, *Inspecteur*

Représentants SPVal:
Corinne Germanier
Mathieu Carruzzo

Auteurs du rapport:
Corinne Germanier et Mathieu Carruzzo

La COBRA «Corps et Mouvement» s'est réunie à deux reprises durant l'année sous la houlette de son nouveau président.

Vous trouverez ci-après quelques points ou thèmes traités par la commission:

- **Education physique:** Le projet d'endurance *PEREPS* a débuté. Son but est de créer une forme complexe d'évaluation au niveau des Cycles 1-2-3. Plusieurs cantons romands œuvrent pour ce projet pilote. Son axe principal: condition physique et santé.
- **Sécurité et organisation des activités physiques et sportives:** De nouvelles directives sont entrées en vigueur dès l'année scolaire 2018-2019. Elles sont toujours accompagnées de check-lists non exhaustives et ont pour but, ensemble, de concourir à la prévention des accidents. Elles demeurent très proches de la précédente version de 2013. A noter, par exemple, l'obligation du port du casque pour tous les sports de neige, à l'exception du ski de fond. Le chapitre sur la natation a été précisé et s'inscrit au plus proche de la réalité du terrain.
- **Education nutritionnelle:** Un groupe de travail mandaté constate que *Senso5* peine à être mis en œuvre dans le Cycle 2. Il propose d'y remédier par un accès via le domaine SHS. Il rappelle que, pour une bonne efficacité, il est nécessaire de réactiver les connaissances tout au long de l'année. Un message a été envoyé à toutes les directions scolaires. L'animation d'éducation nutritionnelle y propose, notamment, des animations ponctuelles ou des cours en établissement.

DISTRICTS

District de Monthey

Présidence: Odile Dorsaz

Auteur du rapport: Odile Dorsaz

Dans le district de Monthey, l'activité se regroupe autour de l'Assemblée Générale du mois de mai.

C'est l'occasion d'entendre les rapports des commissions, de pourvoir aux nominations statutaires, d'avoir un contact avec le Président de la SPVal et de rencontrer les collègues lors du verre de l'amitié à la fin de la séance.

Cette année, nous avons été reçus à Val-d'Illiez. Le Président de la Commune, Ismaël Perrin, m'a fait part de son étonnement. Il pensait que, comme nous étions la Société Pédagogique Valaisanne, nous allions parler de moyens d'enseignement, de choses concernant les enfants. Or, il a découvert que nous sommes un syndicat pour la défense de notre profession. Comme des enseignants heureux font un meilleur travail auprès des enfants, j'ai pu justifier le choix de notre nom. J'ai été surpris par cette interrogation qui surgit l'année même du 50^{ème} anniversaire de la SPVal! Il me semble que l'âme du district est Marie-Christine Dussez qui cumule les fonctions de représentante au CC et de secrétaire informelle, ce poste n'ayant pas encore été repourvu. Par contre, nous avons trouvé un caissier. En effet, Loïc Savioz prend la place d'Alain Schönbett, heureux retraité.

Félicitations et remerciements à tous les deux ainsi qu'à toutes celles et ceux qui se sont annon-

cés lors des nominations statutaires. Extraordinaires, toutes ces mains levées! Sans compter les volontaires qui se sont engagés lors d'un appel envoyé par mail fin novembre. Cette dynamique fait plaisir à voir en ce demi-siècle de la SPVal. Le fait d'avoir 50 ans de plus que mes élèves rend cet anniversaire plus concret pour moi!

Tout ceci ne doit pas faire oublier notre défi annuel: convaincre nos nouveaux collègues d'adhérer à notre association. Tous les avantages proposés par la SPVal et la FMEP sont de bons arguments. Les meilleurs sont les résultats obtenus sur la question du suivi de la classe sur deux ans et les études surveillées revenues à leur attribution initiale.

District de St-Maurice

Présidence: Claudine Rey-Bellet

Auteur du rapport:
Claudine Rey-Bellet

Amputé, rétréci, abrégé, résumé, réduit, rapetissé, amenuisé, mutilé, estropié, diminué, restreint... Cette année une dizaine de membres ont quitté notre District.

Depuis leur rattachement à l'Ecole des Arpillés qui regroupe Bovernier, Charrat, Martigny-Combe, Salvan et Finhaut, les enseignants de ces deux derniers villages se sont sentis plus « tournés vers le sud » et ont émis le vœu de rejoindre le district de Martigny. Ils l'ont fait savoir par un courrier envoyé aux présidents des deux districts concernés. Lors des AG respectives, l'accueil et le départ

de ces écoles ont été soumis au vote des participants et acceptés de part et d'autre.

Au revoir Salvan, au revoir Finhaut, nous vous souhaitons bonne route dans votre nouveau « district scolaire ».

Cet automne, bien avant les débats de la Constituante, s'est posée la question de l'avenir de notre District: sans Salvan et Finhaut, il ne compte plus que 7 écoles, toutes dépendantes de la même direction.

Une consultation est préparée par le comité et sera soumise aux enseignants début 2019 pour connaître leur avis: faut-il rester un « district-centre scolaire » ou faut-il penser en région et demander notre rattachement à un district voisin?

Réponse dans le prochain rapport SPVal.

District de Martigny

Présidence: Stéphane Gay
Catherine Putallaz, co-présidente,
jusqu'en août 2018

Auteur du rapport: Stéphane Gay

Notre comité de district a eu un bon rythme de croisière durant cette année 2018, après des débuts de co-présidence un peu difficiles.

Il s'est réuni trois fois pour régler les dossiers courants et prendre des nouvelles du CC par notre représentante Séverine Damay Reuse.

Au début de l'année, la liste des enseignants, demandée à chaque responsable de centre, a pris du temps, notamment dans les grandes communes. C'est pourquoi, les collègues de

Martigny et Fully ont nommé un enseignant responsable pour chaque centre géographique.

Salvan et Finhaut, du district de St-Maurice, ont souhaité rejoindre notre District pour des raisons pratiques. Cette demande a été acceptée lors de notre Assemblée du mois de mai.

Le comité a rendu attentifs nos collègues aux cas d'arrêts maladie de longue durée, avec le problème des 405 jours et les démarches à effectuer.

Après de longs mois de recherche, il a également trouvé une membre pour représenter le district à la CIM.

Séverine Damay Reuse, notre représentante au CC, a annoncé son retrait pour le mois de juin 2019. La recherche de son-sa remplaçant-e se porte de préférence sur le Cycle 2. Les pistes se précisent.

Un grand merci aux personnes qui s'engagent pour que le comité puisse fonctionner.

District d'Entremont

Présidence: Nathalie Wiget

Auteure du rapport: Nathalie Wiget

Suite à l'Assemblée Générale du mois de mai à Liddes, quelques changements ont eu lieu au sein du district.

Maryline Maret et Adeline Derivaz ont terminé leur mandat. Merci à toutes les deux pour leur travail, leurs conseils et leur participation durant ces années. Je leur souhaite une belle continuation dans leur profession.

Merci à Emilie Bonnard qui est entrée au comité et qui a repris le poste de secrétaire.

Amélie Dorsaz reste dans le comité en tant que membre et Pierre Darbellay reprend la tâche du caissier. MERCI!

Toutefois, il nous manque encore un membre pour remplacer Maryline. N'hésitez pas à vous

manifestez pour venir compléter le comité.

Il y a quelques années, le district d'Entremont avait dû sauter un tour pour présider la future Assemblée des Délégués de la SPVal, faute d'avoir trouvé un(e) président(e) pour mener cette rencontre...

Céline Gay, enseignante en 7H-8H à Bruson dans le Val de Bagnes, a accepté de représenter le district d'Entremont à l'AD de la SPVal. En effet, elle occupera les postes suivants: Secrétaire en 2021, Vice-présidente en 2022 et Présidente en 2023.

Merci infiniment, Céline, de t'être engagée pour les AD des trois prochaines années!

Nous avons encore trois postes vacants. En effet, il manque encore deux délégués FMEP et un représentant du district à la Commission Culturelle.

Pour conclure, je tiens encore à féliciter les enseignants qui s'investissent dans des projets artistiques avec leurs élèves. Cette année, Orsières et Verbier ont été gâtés. C'était un bol d'air et de promesses parmi les moments de doutes et de questions liés à notre profession. Ils ont aidé leurs élèves à créer de beaux événements pour le public ou dans l'intimité de leur classe. Bravo! Continuez à faire rêver en musique, en expression théâtrale et en arts plastiques et partagez ces moments magiques!

District de Conthey

Présidence: Anny Dayer

Auteure du rapport: Anny Dayer

Le comité de district redynamise l'AG!

Au printemps 2018, suite à plusieurs réactions de collègues, à diverses réflexions à la table du comité et à une envie évidente de redonner vie à l'Assemblée Générale, les 6 délégués des

communes du district ont réfléchi à une nouvelle formule qui animerait cette rencontre.

C'est ainsi qu'il a été décidé de lancer trois thèmes de discussion, thèmes qui resurgissent de manière récurrente dans nos débats et qui paraissent être les principales préoccupations de nos collègues:

- Guichet Unique et appui plus important au Cycle 1
- Multiplication des élèves en difficultés de tous genres: Dys - HP - TDAH - ...
- Présence invasive des parents

Ces sujets ont été préalablement débattus dans les centres scolaires, puis les fruits de ces réflexions ont été relancés, échangés et exprimés lors de l'AG du mois de mai à Chamoson. Ce temps de parole en petits groupes a été prolongé ensuite devant toute l'Assemblée et des propositions de solutions ont émergé aboutissant à la résolution présentée à l'AD de la SPVal du mois de juin à Ayent.

Le bilan de cette réorganisation a été très positif:

- Les enseignants ont participé de manière active à la rencontre annuelle de leur association.
- Tous les collègues présents ont pu échanger sur leurs principales préoccupations.
- Les débats nourris ont débouchés sur des propositions concrètes et constructives.
- La résolution qui en est ressortie émanait d'une base soudée et unanime.

Le but était donc atteint!

Et la formule qui peut, bien sûr, être encore améliorée sera reconduite lors de notre prochaine AG.

District d'Hérens

Présidence: Paulette Piantini, jusqu'en juin 2018, puis Gaétan Bruchez

Auteurs du rapport: Paulette Piantini et Gaétan Bruchez



Gaétan Bruchez, Président de l'Association du personnel enseignant du district d'Hérens et membre du CC.

Une année bien remplie!

Le comité se réunit le 23 février et tous les membres présents expriment leurs soucis et leurs inquiétudes concernant le fonctionnement du Guichet Unique! Une résolution sera présentée lors de l'AG du district.

Les membres de ce comité jouent un rôle prépondérant dans l'écoute des difficultés:

«Je n'en peux plus, je suis au bout!» Qui n'a jamais entendu cette phrase dans la salle des maîtres?

En effet, gérer les élèves difficiles, leurs parents, les relations souvent conflictuelles avec les directions épuisent et nous poussent dans un cercle vicieux de stress chronique.

«Même dans les petits villages, nous avons des cas lourds et difficiles, ce n'est pas seulement réservé aux grandes villes...». C'est ainsi que s'expriment certains enseignants dans le district d'Hérens et cela nous pousse à prendre conscience de l'importance d'être vigilants et informés sur cette réalité du terrain. En effet, ce qui nous guette tous c'est l'épuisement

professionnel. Ce terme souvent occulté fait peur à chacun d'entre nous, à raison, car il s'in-sinue sournoisement dans notre quotidien professionnel.

Les symptômes physiques et psychologiques du burnout peuvent être multiples: manque d'énergie, sentiment d'usure, perturbation du sommeil, anxiété, agressivité, perte de motivation au travail, ...

Soyons vigilants, restons attentifs et ne laissons pas le travail submerger notre vie privée. Trouvons un juste équilibre et dénonçons le système lorsque celui-ci dysfonctionne.

Ces inquiétudes ont été présentées lors de la partie syndicale de notre Assemblée Générale du 4 mai à Evolène. Pour fêter le départ de la Présidente, cette Assemblée a été suivie d'un repas convivial. Nous remercions chaleureusement les collègues d'Evolène pour leur accueil.

Et pour terminer, nous remercions aussi tous les enseignants du district d'Hérens qui nous ont aidés à la préparation et au bon déroulement de l'AD de la SPVal du 9 juin à Ayent!

Un vent nouveau a soufflé sur notre District! Le flambeau de la présidence a été repris par un rugbyman dynamique et motivé, Gaétan Bruchez!

Bonne chance!

District de Sion

Présidence: Sophie Possa

Auteure du rapport: Sophie Possa

Cette année, le comité s'est réuni à 3 reprises pour traiter des choses courantes du District.

Au mois de mai, pour la dernière fois, nos collègues d'Arbaz nous ont reçus pour notre Assemblée Générale. Etant rattachés désormais au centre scolaire d'Ayent, ils ont fait la demande

de rejoindre le district d'Hérens. Peu nombreux, mais très engagés, le district de Sion a pu compter sur leur investissement aux différents échelons de la SPVal (commissions, comité de district, délégués, ...)

Merci pour votre précieuse collaboration!

Suite à la migration des enseignants d'Arbaz vers le district d'Hérens, certains postes se sont retrouvés vacants.

Merci à Damien Berset d'avoir accepté de reprendre le poste de Marie-Noëlle Romailier à la Commission PF et à Raphaël Mayor d'avoir accepté de reprendre celui de vérificateur des comptes laissé vacant par Anne-Christine Fournier.

En automne, les choses s'accéléraient pour les maîtresses enfantines. En très peu de temps, une consultation au sein du district a permis à celles qui le souhaitent de donner leur avis sur le temps horaire des 1H-2H. Merci pour leur réactivité!

N'oublions pas le temps fort de cette année, l'anniversaire de la SPVal et ses rencontres riches d'échanges à la Foire du Valais.

Je profite de ce rapport pour remercier les membres du comité, les personnes de contact, les délégués et les représentants du district dans les différentes commissions, pour leur disponibilité et leur engagement.

District de Sierre

Présidence: Claudine Lepagier
(ad interim)

Auteure du rapport: Claudine Lepagier

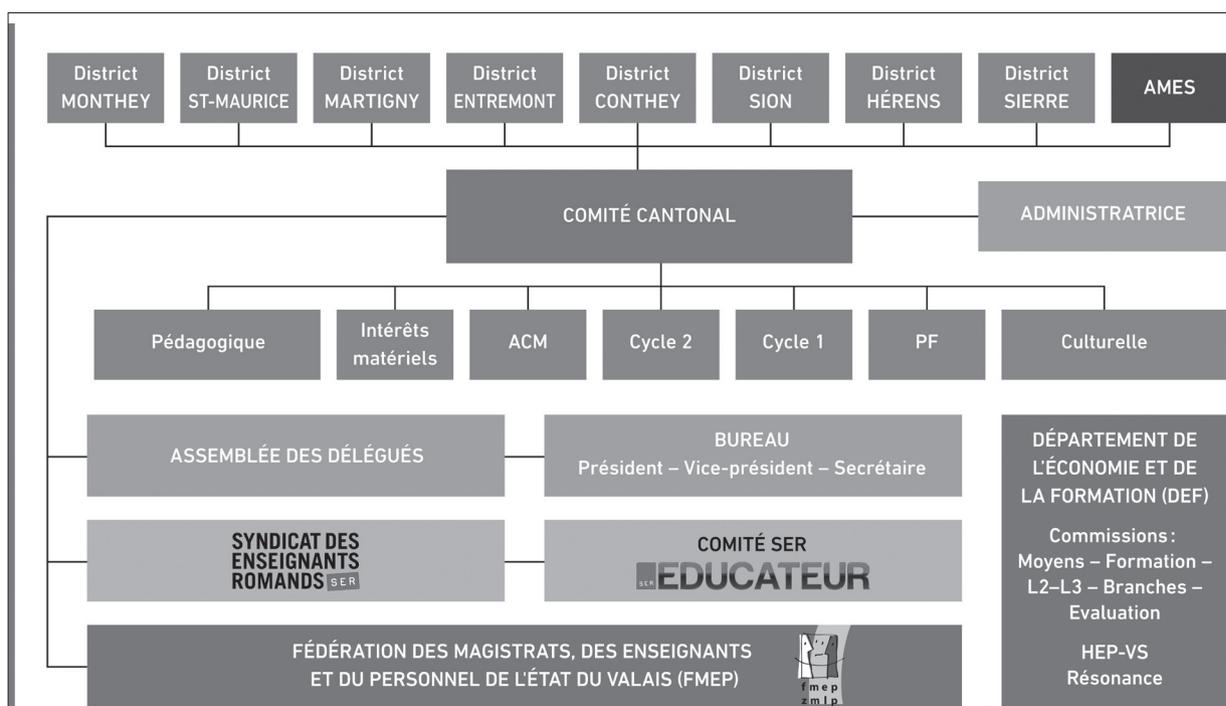
Le comité s'est réuni à deux reprises durant l'année afin de gérer les affaires courantes. C'est avec joie que le comité a proposé, lors de l'AD de la SPVal du mois de juin, Thierry Emery comme président de l'AD 2021.

L'Assemblée Générale de l'APEDS (Association du Personnel Enseignant du District de Sierre) a eu lieu le mardi 1^{er} mai, à Miège, dans la magnifique salle du *Remaniement* qui nous a été prêtée par la commune. Le comité remercie Mme Lily Sierro, Directrice des écoles de Miège, Veyras et Venthône, pour son mot de bienvenue.

Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur efficacité, leur disponibilité, leur collaboration et surtout pour leur bonne humeur.



Romaine Vetter et Marielle Savioz



Organigramme de la SPVal

REMERCIEMENTS ET HOMMAGE

A vous tous, je veux vous rendre hommage en soulignant les nombreuses actions que vous effectuez dans le cadre de votre profession.

Vous faites en sorte

- que des enfants progressent,
- que des étincelles crépitent dans les yeux d'un élève qui décroche en lecture ou en calculs,
- que des élèves s'étonnent et découvrent leurs réelles capacités,
- que de nouvelles problématiques se résolvent par la collaboration,
- que des questions pertinentes soient formulées,
- que des esprits critiques analysent et répondent de manière adéquate aux sollicitations,
- que le goût de l'effort et de la recherche remplace l'impatience,
- que la cohabitation entre des êtres différents devienne la norme,
- que des échecs se transforment en phases de progressions,
- que les technologies deviennent des alliées de l'apprentissage et non des buts en soi,
- que la créativité donne des couleurs au quotidien,
- que l'esprit de médiation soit privilégié à l'action immédiate,
- que des règles soient comprises dans un cadre de vie en communauté,
- que les partenaires de l'écoles échangent de manière constructive,
- que chacun trouve une place adaptée dans les apprentissages,
- que les développements du corps et de l'esprit se fassent en harmonie,
- que les journées scolaires soient variées et dynamiques,
- que l'école valaisanne soit reconnue pour sa qualité,
- ...

Merci aux nombreux collègues qui donnent de leur temps pour la SPVal dans les commissions et les différentes délégations. De nos jours, cette denrée précieuse est déjà grandement utilisée pour le travail quotidien de la classe. Je tiens à saluer ces collègues qui consacrent quelques soirées par année à des séances. En représentant leur district, ils permettent d'élargir et de diversifier les points de vue sur les thématiques débattues par la SPVal.

Dans les différents rapports qui précèdent, vous avez déjà pu lire que plusieurs membres ont passé le flambeau. Je tiens plus particulièrement à saluer **Murielle Bonvin, Corinne Michellod Favre, Vanessa Joris, Maryline Maret, Adeline Derivaz, Barbara Blanc** et **Alain Schönbett**. Votre district, vos commissions respectives et le CC de la SPVal vous remercient chaleureusement pour votre engagement. A vous maintenant de profiter du travail des personnes de contact et de vos remplaçants ou tout simplement d'une retraite bien méritée.

Paulette Piantini

Ton engagement au sein du CC de la SPVal et ton investissement pour ton district d'Hérens ont été sans faille pendant ces neuf années. La Commission Cycle 2 a également bénéficié de ton énergie et de ta motivation en tant que Présidente. Tu as porté haut les couleurs de la Semaine de la Lecture Romande du SER en tant que représentante valaisanne dans ce comité ad hoc.

Tu as eu à cœur de relier les deux rives de la vallée du Rhône sur lesquelles ton District est assis. Pour garantir la continuité du travail, tu as organisé à la per-



Paulette Piantini

fection ta succession en trouvant un homme du Cycle 2 pour reprendre les rennes hérensardes. Il a suivi tes pas au sein du CC en reprenant ta casquette de Vice-présidence. Cerise sur le gâteau, tu as organisé avec brio l'AD de la SPVal du mois de juin à Ayent. Nous te souhaitons plein succès dans tes nouveaux défis. Ton retour à un quotidien d'enseignante est bien mérité et tu auras tout loisir de t'engager à 100% pour tes élèves.

Tanti auguri a te, Paulette !

Anne-Marie Mesiano

Tu es la «Major Domus» de la SPVal.

En cette année anniversaire pour notre société, tu peux te souvenir de plus de la moitié des bougies soufflées par les différents Présidents. La longévité et la constance de la SPVal est due, en grande partie, à ton engagement au quotidien pour les membres. Le soutien aux différents districts, les renseignements aux membres des commissions, l'aiguillage des délégués ne sont qu'une toute petite partie des tâches que tu réalises tout au long d'une année. La gestion scrupuleuse des listes n'est pas très gratifiante, mais tu l'accomplis avec régularité et sérieux. Nos faitières te remercient pour ton assiduité. Comme Président, je peux toujours compter sur toi comme Administratrice qui garantit une gestion financière saine pour la SPVal.

Tu es le cœur de l'organisation de la SPVal et tu mérites, en lettres capitales, ces mots :

MILLE MERCIS, Anne-Marie !

RETOUR EN IMAGES SUR LE JUBILÉ DE LA SPVAL



Journée du 50^e anniversaire SPVal
 Samedi 6 octobre 2018

INVITATION
 Cette invitation fait office de billet d'entrée
 (pour le samedi 6 octobre entre 10h et 13h uniquement)

Programme

- 10h30 – 11h00 Accueil sur le stand SPVal
- 11h00 – 12h30 Partie officielle Salle Bonne de Bourbon
 Présentation Journal du 50^e
 "Coups d'œil dans le rétro"
- 12h30 – 13h30 Apéritif
- des 13h30 Visite du Stand SPVal

www.spval.ch
 www.foireduvalais.ch
 Facebook/FoireDuValais

50^e anniversaire SPVal
"FOIRE DU VALAIS" MARTIGNY Let's go!

8101003105018860000109



GLOSSAIRE

AC&M	Activités Créatrices et Manuelles
AD	Assemblée des Délégués
AG	Assemblée Générale
AMES	Association des Maître(sse)s de l'Enseignement Spécialisé
AV	Arts visuels
AVECO	Association Valaisanne des Enseignants des Cycles d'Orientation
AVDEP	Association Valaisanne des Directeurs et directrices de l'Ecole Primaire
CECAME	Centrale Cantonale des Moyens d'Enseignement
CC	Comité Cantonal
CDIP	Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique
CDTEA	Centre pour le Développement et la Thérapie
CIIP	Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique
CIM	Commission des Intérêts Matériels
CLACESO	Conférence Latine des Chefs d'Etablissements de la Scolarité Obligatoire
CO	Cycle d'orientation
COBRA	Commissions de branches
CoSER	Comité du Syndicat des Enseignants Romands
CP	Commission Pédagogique
CPVAL	Caisse de Pension du personnel de l'Etat du Valais
DEF	Département de l'Economie et de la Formation
ECTS	European Credit Transfer and accumulation System
EPT	Employés équivalent plein temps
FMEP	Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat
FRAPEV	Fédération Romande des Associations des Parents d'Elèves du Valais
HEP-VS	Haute Ecole Pédagogique du Valais
ISM	Internet School Management
LCH	Dachverband der Lehrerinnen und Lehrer Schweiz
MER	Moyens d'Enseignement Romands
MITIC	Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication
PER	Plan d'Etudes Romand
PF	Praticien Formateur
PIRACEF	Programme Intercantonale Romand pour l'enseignement des Activités Créatrices et de l'Economie Familiale
RH	Ressources Humaines
SCJ	Service Cantonal de la Jeunesse
SE	Service de l'Enseignement
SER	Syndicat des Enseignants Romands
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SPVal	Société Pédagogique Valaisanne
SPV	Société Pédagogique Vaudoise

